

BIENVENUE

Merci d'organiser le programme Vote étudiant pour l'élection provinciale de 2020.

Ce sera une année scolaire unique et stimulante, et nous sommes reconnaissants de travailler avec vous et vos élèves.

Nous espérons que Vote étudiant sera l'occasion d'aider les élèves à comprendre l'importance d'être un membre informé, concerné et actif de la société. Le programme est un exercice d'apprentissage approfondi, d'exploration et de connexion, et permet aux élèves de pratiquer les habitudes de citoyenneté engagée. Vote étudiant enseigne aux élèves que le rôle d'un citoyen est essentiel pour que notre démocratie prospère et réussisse. La publication des résultats du Vote étudiant permet aux élèves de sentir que leur voix compte et les aide à comprendre qu'ils font partie de quelque chose de plus grand que leur école.

Une évaluation du programme de 2019 menée par Abacus Data a révélé que la participation au Vote étudiant avait un impact positif sur la connaissance et la compréhension des élèves du gouvernement et des élections, sur leur sens de la responsabilité civique et leur probabilité de voter à l'avenir.

Le programme offre également aux familles l'occasion d'en apprendre davantage sur les élections et la politique, les élèves rapportant leurs nouvelles connaissances chez eux et s'engageant dans des conversations sur les partis et les candidats avec leur famille. Dans la mesure du possible, nous vous encourageons à amplifier ces moments d'apprentissage et à transformer le programme en une affaire de famille.

CONNEXIONS AVEC LE PROGRAMME

Cette ressource répond aux normes d'apprentissage provinciales actuelles pour les programmes d'études sociales de la 9^{ème} à la 12^{ème}.

Compétences:

- Utiliser les processus d'enquête et les compétences en études sociales pour poser des questions; recueillir, interpréter et analyser des idées; et communiquer les conclusions et les décisions (9e, 10e, 11e, 12e année).
- Évaluer l'importance des personnes, des lieux, des événements ou des développements, et comparer divers points de vue sur leur importance à des moments et des lieux particuliers, et d'un groupe à l'autre (10e année).

- Évaluer l'importance des personnes, des lieux, des événements, des phénomènes, des idées ou des développements (11e année).
- Évaluer l'importance des questions politiques, des idéologies, des forces, des décisions ou des développements, et comparer les différentes perspectives sur leur signification à des moments et des lieux particuliers, et d'un groupe à l'autre (Politique 12)
- Évaluer la crédibilité et la justifiabilité des preuves, des données et des interprétations (11e année)
- Analyser les données politiques et évaluer la fiabilité des sources (Politique 12)
- Évaluer la justification des comptes concurrents après avoir examiné les points de discordance, la fiabilité des sources et l'adéquation des preuves, y compris les données (10e année)
- Évaluer comment les conditions sous-jacentes et les actions des individus ou des groupes influencent les événements, les décisions ou les développements, et analyser les conséquences multiples (10e année, politique 12)
- Expliquer et déduire différentes perspectives... (9e, 10e, 11e année, 12e année)
- Faire des jugements éthiques raisonnés... (9e, 10e, 11e année, 12e année)

Contenu:

- politiques, attitudes et torts historiques discriminatoires (9e année)
- gouvernement, gouvernance des Premiers Peuples, institutions politiques et idéologies (10e année)
- politiques environnementales, politiques et économiques (10e année)
- politiques discriminatoires et injustices au Canada et dans le monde (10e année)
- plaidoyer pour les droits de l'homme (10e année)
- problèmes actuels de la politique locale, régionale, nationale ou mondiale telle que représentée dans les médias de masse (11e année)
- les systèmes de pouvoir et de gouvernance dans les cultures mondiales (11e année)
- les droits des individus au Canada (11e année)
- structure et fonction des institutions politiques canadiennes et des Premières Nations (Politique 12)
- idéologies et systèmes politiques majeurs (Politique 12)
- processus électoraux et systèmes électoraux (Politique 12)
- les méthodes utilisées par les médias, les gouvernements ou les groupes politiques pour influencer l'opinion publique (Politique 12)

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE OU AVEZ DES QUESTIONS?

Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de CIVIX au 1-866-488-8775 ou par courriel à salut@civix.ca.

Visitez le site internet du projet pour obtenir plus de ressources : www.voteetudiant.ca/cb.

REMERCIEMENTS

Vote étudiant est le programme phare de CIVIX.

CIVIX est un organisme non-partisan et sans but lucratif qui vise à renforcer la démocratie grâce à l'éducation civique.

En partenariat avec Elections BC, Vote étudiant offre son programme gratuitement aux écoles de la Colombie-Britannique dans le cadre de la 42ème élection générale provinciale.



Équipe de développement des ressources

Nous aimerions également remercier et les nombreux enseignants qui ont contribué, au fil des ans, à la rédaction de cette ressource grâce à leurs idées et commentaires.

Avis concernant le droit d'auteur

Cette ressource de CIVIX est protégée par le droit d'auteur. Les pages de cette publication peuvent être reproduites gratuitement pour des fins éducatives et des activités sans but lucratif.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

TABLE DES MATIÈRES

COMMENT UTILISER CETTE RESSOURCE	4	
CONSIDÉRATIONS ENVERS LA COVID	5	
LEÇON 1 : GOUVERNEMENT ET DÉMOCRATIE	6	
LEÇON 2 : DROITS ET RESPONSABILITÉS EN DÉMOCRATIE	16	
LEÇON 3 : GOUVERNEMENTS AU CANADA	23	
LEÇON 4 : LES MÉDIAS	33	
LEÇON 5 : VALEURS, ENJEUX ET PERSPECTIVES	38	
LEÇON 6 : LES ÉLECTIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE	44	
LEÇON 7 : SONDAGES D'OPINION	51	
LEÇON 8 : LE VOTE	54	
LEÇON 9 : ANALYSE POSTÉLECTORALE	59	
POSSIBILITÉS D'ÉVALUATION	64	

COMMENT UTILISER CETTE RESSOURCE

Cette ressource vise à développer les connaissances civiques des élèves, à introduire les concepts de gouvernement et de démocratie et à mieux faire connaître les autorités provinciales, tout en leur enseignant comment participer efficacement au processus électoral.

Les leçons se suivent dans un ordre logique, mais elles peuvent également être utilisées de façon indépendante, selon les besoins de vos élèves et le temps dont vous disposez. Vous trouverez ci-dessous une brève description des différentes caractéristiques présentes dans chaque leçon.

Information de base pour les enseignants : Cette section fournit une introduction à la leçon et comprend des définitions et des explications de divers concepts. Il a été inclus pour aider les éducateurs à comprendre le sujet et pour aider à l'enseignement. Les mots clés importants utilisés dans la leçon sont mis en évidence **en gras et se trouvent dans le glossaire**.

Grande idée : Le concept principal que les élèves doivent maîtriser.

Objectifs d'apprentissage : Les connaissances et compétences que les élèves devraient avoir acquises à l'issue de chaque leçon.

Ressources : Une liste de fichiers PowerPoint, de vidéos, de documents et de fiches d'activité qui accompagnent la leçon. Certaines se trouvent dans cette ressource, d'autres sur le site du projet Vote étudiant (www.voteetudiant.ca/cb).

Activités : Chaque leçon a été fragmentée en plusieurs activités et propose des stratégies d'enseignement afin d'accorder une certaine souplesse aux enseignants pour transmettre le contenu et mobiliser les élèves. Vous pouvez choisir les éléments qui conviennent le mieux à votre groupe et à votre horaire.

 **Amorce** – activité d'introduction proposée, visant à piquer la curiosité des élèves.

 **Concepts essentiels** – résumé des informations clés à explorer et des connaissances à acquérir.

 **Discussion** – des questions et des sujets de discussion pour faire réfléchir les élèves et favoriser l'échange d'idées en classe.

 **Mise en pratique** – une activité principale proposée qui aide les élèves à comprendre ou à appliquer les concepts essentiels et les compétences clés.

 **Autres idées** – plusieurs activités sont suggérées pour appliquer ou approfondir l'apprentissage des élèves et pour remplacer ou compléter l'activité principale de la leçon.

 **Résumé** – des questions de conclusion élaborées pour résumer la leçon et réfléchir à son contenu.

Ressources externes : Des ressources additionnelles et des sites internet que vous trouverez utiles. Les titres sont fournis afin que vous les trouviez facilement à l'aide d'un moteur de recherche.

Fiches d'activités et documents à distribuer : Après chaque leçon, vous trouverez des fiches d'activité et des documents à distribuer sur le sujet abordé.

Après toutes les leçons, vous trouverez également des *possibilités d'évaluation* (activités du cahier électoral et questionnaire sur la politique).

Littératie numérique : La capacité d'évaluer l'information est devenue une compétence essentielle de la citoyenneté. CIVIX a développé une variété de ressources qui visent à doter les jeunes des compétences nécessaires pour identifier les informations fausses et trompeuses, et prendre l'habitude de s'appuyer sur des sources crédibles. Visitez educationauxmedias.ca.

CONSIDÉRATIONS ENVERS LA COVID

Nous sommes conscients que la pandémie du COVID-19 entraîne des changements importants dans le fonctionnement des écoles et dans vos propres pratiques d'enseignement.

En prévision des élections provinciales de 2020, CIVIX a dégagé quelques éléments pour mettre en œuvre des activités du programme. Comme un climat d'incertitude entoure encore les protocoles de sécurité qui seront mis en place, et le moment où ils le seront, nous avons consulté les enseignants sur certains des obstacles qu'ils anticipent et sur la meilleure façon de les surmonter.

ACTIVITÉS EN CLASSE

Voici une liste de rappels et d'accommodations possibles dont vous devrez tenir compte lors de la prestation des activités d'apprentissage.

- Les discussions en classe peuvent remplacer le travail en groupes de deux ou en petits groupes.
- Google Docs, Google Jamboard et d'autres applications de messagerie peuvent être employées pour les discussions et travaux collaboratifs.
- Tirez profit des ressources vidéo pour faciliter l'apprentissage à distance au besoin. Les fiches d'activité qui accompagnent chaque vidéo se trouvent sur le site internet du projet (voteetudiant.ca/cb).
- Des gabarits numériques sont offerts pour toutes les fiches d'activité de cette ressource, y compris des versions Google Docs et Google Forms (voteetudiant.ca/cb).
- Assurez-vous d'avoir suffisamment de matériel pour éviter les partages entre élèves.
- Tous les documents peuvent être produits sur support numérique. Cela réduit le recours au papier et permet de diffuser les travaux en ligne pour en faire profiter le reste de la classe.

Vous trouverez certaines spécifications dans la section *Accommodements* à la fin de chaque leçon.

ÉVÉNEMENTS DE CAMPAGNE

Plutôt que les réunions en personne ou les débats avec les candidats, pensez à tenir un événement virtuel ou à demander aux candidats de soumettre leurs réponses aux questions des élèves par écrit ou sur vidéo.

Au lieu de tenir une assemblée à l'échelle de l'école, pensez à recourir à la vidéo ou aux annonces matinales afin de sensibiliser les élèves au programme et aux élections à venir.

LE PROCESSUS DU VOTE

Vous trouverez ci-dessous certaines considérations entourant la tenue du vote. Une option de vote en ligne vous sera transmise si vous ne pouvez pas organiser le vote avec des bulletins de papier.

- Tenez le vote en classe pour limiter les contacts avec d'autres élèves de l'école.
- Assurez-vous de faire respecter la distanciation physique si vous avez recours à un bureau de scrutin fixe.
- Demandez aux élèves d'utiliser leurs propres crayons ou stylos pour marquer leur bulletin de vote.
- Vous pouvez faire voter les élèves à leur bureau pour éviter les déplacements et les contacts.
- Les enseignants peuvent compter les bulletins de vote ou le personnel électoral peut se limiter à un petit groupe d'élèves.
- Utilisez des gants pour compter les bulletins et/ou attendez trois heures avant de les manipuler.

Assurez-vous également de vérifier auprès de votre conseil scolaire et de l'administration de votre école si toutes les activités sont menées conformément aux exigences les plus récentes en matière de santé et de sécurité.

Si vous avez des questions ou des préoccupations sur la façon dont le matériel ou les activités pourraient être adaptés afin de répondre aux exigences particulières de votre école, veuillez communiquer avec notre équipe.

Nous vivons tous une période difficile, mais nous espérons pouvoir intéresser le plus possible les élèves au processus démocratique de cet automne.

GOUVERNEMENT ET DÉMOCRATIE



Un **gouvernement** est composé du peuple et des institutions créées pour régir ou diriger les affaires d'un pays, d'un État, d'une province ou d'une communauté. Le rôle du gouvernement est de créer des **lois** et de les faire respecter, de fournir des services et de prendre des décisions pour le bien des citoyens dont il est responsable.

Il existe plusieurs styles de gouvernance ou de leadership différents, tels que l'autocratie, la démocratie et le laissez-faire. Les gouvernements **autocratiques**, également connue sous le nom de leadership autoritaire, se caractérise par une personne ayant un contrôle total sur toutes les décisions avec une contribution minimale des autres membres du groupe. La gouvernance **démocratique** implique une prise de décision collective et le partage des tâches et des responsabilités, ainsi que des changements de leadership réguliers avec la participation de nombreux membres du groupe. Le **laissez-faire** est l'absence d'un style de leadership organisé; il n'y a pas d'autorité et les membres du groupe sont responsables de tous les objectifs et décisions de la communauté.

Un gouvernement est composé de personnes et d'institutions mises en place pour diriger ou gérer les affaires d'un pays, d'une nation, d'une province ou d'une communauté. Le rôle du gouvernement est de créer et

de faire appliquer des lois, de fournir des services et de prendre des décisions dans l'intérêt des personnes vivant à l'intérieur de ses frontières.

Différents types de gouvernement existent dans le monde et ils prennent des règles et des décisions pour leur peuple de différentes manières. Les gouvernements se distinguent les uns des autres par leur modèle de prise de décision, le nombre de personnes ayant accès au pouvoir et les droits et libertés accordés aux citoyens.

Une **dictature** est un type de gouvernement où une personne, ou un groupe dirigeant, a le pouvoir politique total. Dans ce système gouvernemental, le dictateur, ou le groupe dirigeant, exerce son pouvoir grâce au contrôle des mouvements de masse, du parti politique ou de l'armée. Les dictatures émergent souvent suite au renversement de l'armée, appelé coup d'état. Le pouvoir est alors maintenu sans le consentement de la population à travers un État à parti unique où l'opposition politique est interdite.

Le terme **autoritarisme** est parfois employé pour désigner une autocratie. Les gouvernements **autoritaires** exercent un contrôle sur la population, sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique. Similairement, un **autocratie** est un type de gouvernement où le pouvoir

LEÇON 1 : GOUVERNEMENT ET DÉMOCRATIE

politique est concentré dans les mains d'une personne qui dirige sans restrictions. Une autocratie peut être une dictature ou une monarchie absolue.

Une **démocratie** est un type de gouvernement où la majorité des citoyens participent aux décisions politiques et où les citoyens élisent des représentants politiques qui prennent des décisions en leur nom. Les citoyens peuvent également se présenter comme candidats ou comme représentants. Dans les pays démocratiques, les gens ont des droits et libertés protégés, comme la liberté de parole et de religion, la liberté d'association et le droit de participer à des élections libres et équitables. Il existe différents types de démocraties dans le monde.

Une **monarchie** est une forme de gouvernement où un monarque (le roi ou la reine) ou la famille royale détient le pouvoir politique. Ce pouvoir est hérité et ne prend fin qu'à la mort du souverain. Le pouvoir des monarques peut varier. Dans une **monarchie absolue**, le monarque (ou dictateur) conserve la totalité des pouvoirs politiques et règne sur l'État et le peuple, alors que dans une **monarchie constitutionnelle**, ce pouvoir est de nature plus symbolique.

Dans une monarchie constitutionnelle, le pouvoir du monarque est limité par la **constitution**, qui englobe les lois et principes fondamentaux d'une nation ou d'un État et qui définit les pouvoirs et fonctions du gouvernement, tout en garantissant certains droits aux citoyens. Dans une monarchie constitutionnelle, il y a un gouvernement élu démocratiquement, dirigé par un chef; le monarque demeure le chef de l'État et se manifeste lors de fonctions cérémoniales.

Une **république** est un État souverain, un pays ou un gouvernement sans monarque; par conséquent, le gouvernement élu démocratiquement détient tous les pouvoirs (p. ex. les États-Unis, la France). Comme dans une monarchie constitutionnelle, le gouvernement exerce le pouvoir selon la règle de droit et a souvent une constitution.

Le système politique du Canada est une **démocratie parlementaire**, ce qui signifie que le parti politique avec le plus grand nombre de représentants élus forme le gouvernement. Le Canada est également une monarchie constitutionnelle et le monarque britannique, la Reine, est le chef de l'État. Chaque action du gouvernement est entreprise au nom de la Reine, mais le pouvoir qui sous-tend chacune de ces actions repose sur le peuple canadien, par l'entremise de la Constitution. La Constitution du Canada est le principal document juridique du pays et englobe des lois, les décisions des juges, des ententes entre les gouvernements fédéral et provinciaux, les traditions, et nos droits civils et juridiques, tels que formulés dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Une **démocratie de consensus** fait appel à un modèle décisionnel fondé sur le consensus dans l'élaboration des lois et vise une approche plus collaborative et inclusive en tenant compte d'un vaste éventail d'opinions, par opposition à la règle de la majorité. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont tous les deux un **gouvernement de consensus** où le pouvoir politique appartient à un groupe de personnes sans aucune affiliation politique.

GRANDE IDÉE

Les gouvernements sont composés du peuple et des institutions créées pour régir ou diriger un pays, une nation, un État, une province ou une communauté, ou pour prendre des décisions au nom des citoyens.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves devraient savoir ce qui suit :

- le but du gouvernement;
- les diverses formes de gouvernement et de modèles décisionnels;
- les principes directeurs d'une démocratie.

Les élèves devraient être en mesure d'accomplir les tâches suivantes :

- évaluer la façon dont les facteurs, les forces, les événements ou les gens influencent les développements, les résultats ou les décisions;
- évaluer différentes formes de gouvernement et de modèles décisionnels, et leur rôle dans la société;
- évaluer la santé de la notre démocratie.

RESSOURCES

- PowerPoint 1 : Gouvernement et démocratie
 - Vidéo : Gouvernement et démocratie
 - Vidéo : Les principes démocratiques
 - Fiche 1.1 : Les survivants de l'espace
 - Document 1.2 : Les survivants de l'espace - Charte
 - Fiche 1.3 : Comparer les différents types de gouvernement (organisateur graphique)
 - Document 1.4 : Comment prendre ses décisions
 - Document 1.5 : Les principes démocratiques
- (Les vidéos, diapositives et les versions numériques des activités sont disponibles au www.voteetudiant.ca/cb)

LEÇON 1 : GOUVERNEMENT ET DÉMOCRATIE

ACTIVITÉS

 **Amorce : 25 à 30 min.**

Survivants de l'espace - Vous êtes membre d'une équipe d'exploration lunaire initialement prévue pour un rendez-vous avec votre vaisseau mère sur la surface éclairée de la lune. En raison de difficultés mécaniques, votre vaisseau a été contraint d'atterrir à un endroit à environ 320 km du point de rendez-vous. Pendant l'atterrissage, une grande partie de l'équipement à bord a été endommagée et, comme la survie dépend de l'atteinte du vaisseau mère, les articles les plus critiques disponibles doivent être choisis pour le long voyage. Votre tâche est de classer ces objets en fonction de leur importance pour vous aider à atteindre le vaisseau-mère, en commençant par «1» pour le plus important, à «15» pour le moins important. Vous devez supposer que votre équipage est votre classe, vous avez accepté de rester ensemble et que les 15 articles sont en bon état.

1. Demandez à chaque élève de prendre quelques minutes pour décider de son propre classement. À l'aide de la Fiche 1.1, les élèves noteront leurs choix dans la colonne de gauche.
2. Divisez les élèves en groupes et demandez-leur de discuter de leurs choix individuels et d'affiner leur classement en fonction des pensées collectives du groupe. Ils doivent inscrire les classements de leur groupe dans la deuxième colonne (classements de groupe).

Note à l'enseignant: Vous pouvez également attribuer à chaque groupe un modèle de gouvernance particulier (autocratique, démocratique ou oligarchique) et évaluer le processus, les résultats et les sentiments développés au sein du groupe.

3. Affichez une liste des classements «d'experts» compilés par une équipe de scientifiques et d'ingénieurs de la NASA (document 1.2) sur une diapositive ou une photocopie. Demandez aux élèves de comparer leurs réponses individuelles et de groupe avec les bonnes réponses et de déterminer un score. Pour chaque élément, demandez aux élèves de marquer le nombre de points que leur score diffère du classement de la NASA, puis additionnez tous les points. Ne tenez pas compte des différences plus ou moins. Plus le total est bas, meilleur est le score.

4. Organisez une discussion de suivi: Comment votre groupe a-t-il déterminé le classement? S'agit-il d'un consensus, d'une règle de la majorité ou est-ce que certains membres du groupe ont pris un plus grand contrôle? Vous êtes-vous assuré que tous les membres du groupe avaient une voix? Comment votre score individuel s'est-il comparé à celui de votre groupe? Quels sont les points forts et les limites du travail seul par rapport à un groupe?

 **Discussion: 5 min.**

Quels types de règles et de décisions sont nécessaires pour les personnes vivant dans une communauté (par exemple, éducation/écoles, routes et code de la route, soins de santé/hôpitaux)? Qui prend ces décisions et décide de ces règles? Que se passerait-il s'il n'y avait pas de gouvernement chargé de créer des lois et de fournir un soutien aux citoyens?

 **Concepts essentiels : 20 min.**

Utilisez le PowerPoint 1 ou la vidéo «Gouvernement et démocratie» pour revoir le rôle du gouvernement et les différents types de gouvernement ou de modèles décisionnels. Mots clés : autocratie, dictature, oligarchie, démocratie, monarchie, monarchie constitutionnelle, république, consensus, démocratie parlementaire.

★ **Mise en pratique : 30 à 35 min.**

1. Demandez aux élèves de remplir un organisateur graphique (Fiche 1.3) pour comparer différents types de gouvernements.

Les catégories suggérées incluent:

- Pouvoir/autorité politique (un, peu, plusieurs);
- Processus de leadership (comment sont-ils déterminés);
- Implication des citoyens dans les décisions;
- Règle de loi;
- Constitution; et
- Droits et libertés.

2. Divisez les élèves en paires ou en petits groupes et demandez-leur de comparer comment ils ont rempli la feuille d'activité 1.3. Quelles sont les similitudes et les différences dans les informations qu'ils contiennent? Selon eux, quelle est la différence la plus importante entre les différents types de gouvernement?

 **Autres idées :**

A. Remettez aux élèves la fiche 1.4 afin d'examiner comment s'appliquent différents modèles décisionnels (autocratique, démocratique ou consensus) dans divers scénarios. Discutez des réponses en classe et lancez un débat, le cas échéant. Ensuite, passez en revue les pour et les contre de chaque modèle.

B. Inspirez-vous des articles et des reportages dans les médias pour discuter des difficultés de participer à des élections libres et équitables partout dans le monde (p. ex. violence ou intimidation, longues files d'attente aux bureaux du scrutin, fraudes électorales, tactiques visant à empêcher les électeurs de voter). En groupe de deux ou plus, demandez aux élèves de choisir un article et de le présenter à la classe. Questions à poser : Que signifient ces luttes? En quoi ces situations sont-elles différentes du contexte électoral canadien?

LEÇON 1 : GOUVERNEMENT ET DÉMOCRATIE

C. Divisez la classe en groupes et assignez à chacun un pays différent qu'il devra représenter (choisir des pays de différents continents et de différentes régions, incluant les Premières Nations du Canada). Demandez aux élèves de faire une recherche pour déterminer le système de gouvernement utilisé dans leur pays et de présenter les résultats à la classe. La revue *The Economist* a évalué différents pays au moyen de son Democracy Index (www.economist.com), ce pourrait être un bon endroit pour débiter la recherche des élèves.

D. Présentez le Document 1.5 et expliquez qu'il existe plusieurs principes directeurs qui servent de fondement à une démocratie. En paires ou en petits groupes, demandez aux élèves de co-créer des critères pour classer les principes par ordre d'importance et justifier leurs décisions. Débriefez et débitez en classe.

E. Demandez aux élèves de choisir une chanson ou une image qui représente les principes démocratiques. Demandez aux élèves d'écrire une courte réflexion qui utilise des exemples spécifiques du médium choisi pour expliquer comment il incarne le ou les principe(s) démocratique(s) et pourquoi c'est important pour eux.



Résumé : 5 à 10 min.

Faites une courte récapitulation des notions de gouvernance et de démocratie. Vous pouvez aussi demander aux élèves d'écrire quelques réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Pourquoi avons-nous besoin d'un gouvernement?
- Que signifie la démocratie pour vous?
- Pensez-vous qu'il est important que les citoyens soient impliqués dans les décisions politiques?

RESSOURCES EXTERNES

- « Notre pays, notre Parlement », *Bibliothèque du Parlement* — www.parl.gc.ca
- « Government Type », *CIA World Factbook* — www.cia.gov *
- "Queen and Canada," *The Official Website of the British Monarchy* — www.royal.gov.uk *
- Democracy Index," *The Economist* — www.eiu.com/topic/democracy-index *

* (en anglais seulement)

FICHE 1.1 : SURVIVANTS DE L'ESPACE

Classez ces objets en fonction de leur importance pour vous aider à atteindre le vaisseau mère.

ITEMS	ÉTAPE 1 Classement individuel	ÉTAPE 2 Classement de groupe	ÉTAPE 3 Classement des experts	ÉTAPE 4 Différence de classement [1-3]	ÉTAPE 5 Différence de classement [2-3]
Boussole					
Trousse de premiers soins					
Fusées éclairantes					
Récepteur FM					
Concentrés alimentaires					
Source de chaleur					
Carte					
Allumettes					
Lait					
Oxygène					
Parachute					
Armes					
Radeau					
Corde					
Eau					
Additionner les différences absolues des étapes 4 et 5 —————→ (plus le score est bas, mieux c'est)					Résultat de groupe

DOCUMENT 1.2: SURVIE DANS L'ESPACE – CLASSEMENT DES ARTICLES PAR LES EXPERTS

Examiner la liste des articles et la façon dont ils ont été classés par une équipe de scientifiques et d'ingénieurs de la NASA.

Oxygène	1	Pour que les membres de l'expédition puissent respirer
Eau	2	La sueur entraîne une perte d'eau, etc.
Carte	3	Une des principales façons de s'y retrouver
Nourriture	4	Rations quotidiennes indispensables
Récepteur FM	5	Pour transmettre des signaux de détresse ou communiquer avec un autre
Corde	6	Utile pour grimper et attacher différents articles
Premiers soins	7	Médicaments par voie orale ou injectables
Parachute	8	Abri contre les rayons du soleil
Radeau	9	Pour transporter les bouteilles de CO nécessaires à la propulsion (p. ex. pour traverser une crevasse, etc.)
Fusées éclairantes	10	Appel de détresse lorsque les conditions s'y prêtent
Armes	11	On pourrait en faire des appareils d'autopropulsion
Lait	12	Pour la préparation des aliments, l'eau pour l'hydratation
Chauffage	13	Utile seulement si le groupe a aluni sur la face cachée de la lune
Boussole	14	Pas de pôle magnétique, donc inutile
Allumettes	15	Peu d'utilité sur la lune, voire aucune

SCORE EVALUATION:

0 – 25	Excellent. Vous et votre équipage êtes les pros de la survie!
26 – 32	Bon. Résultats supérieurs à la moyenne. Vous avez réussi!
33 – 45	Moyen. Malgré les difficultés, vous êtes tout de même arrivé à bon port.
46 – 55	Passable. Au moins vous êtes toujours vivants, mais à peine!
56 – 70	Mauvais. Malheureusement, vous avez perdu quelques équipiers en cours de route!
71 – 112	Très mauvais. Aïe... vous êtes tous morts sur la lune!

FICHE 1.3 : COMPARER LES DIFFÉRENTS TYPES DE GOUVERNEMENT (ORGANISATEUR GRAPHIQUE)

Remplissez l'organisateur graphique ci-dessous afin de comparer différents types de gouvernement.

République						
Monarchie constitutionnelle						
Monarchie absolue						
Oligarchie						
Dictature						

FICHE 1.3 : COMPARER LES DIFFÉRENTS TYPES DE GOUVERNEMENT (ORGANISATEUR GRAPHIQUE)

	Dictature	Oligarchie	Monarchie absolue	Monarchie constitutionnelle	République
Pouvoir politique/ autorité	Une seule personne ou un groupe possède tous les pouvoirs sur le plan politique.	Un type de gouvernement où le pouvoir appartient à un petit groupe de privilégiés.	Le monarque (ou dictateur) conserve la totalité des pouvoirs politiques et règne sur l'État et le peuple.	Le pouvoir est partagé par tous les citoyens. Les citoyens ont accès au pouvoir et peuvent occuper une charge publique. Le monarque est le chef d'État, mais son pouvoir est limité par la constitution.	Le pouvoir est partagé par tous les citoyens. Les citoyens ont accès au pouvoir et peuvent occuper une charge publique.
Leadership	Une dictature s'installe généralement dans un pays à la suite d'un renversement militaire (ou coup d'État) ou par le contrôle d'un mouvement de masse.	Le pouvoir des dirigeants est souvent transmis par la lignée familiale ou repose sur la richesse.	Les dirigeants héritent souvent de leur rôle par la lignée familiale.	Élections justes et équitables; il y a un gouvernement élu démocratiquement, dirigé par un chef. Le monarque demeure le chef d'État, mais n'est pas élu.	Élections justes et équitables; tous les membres du gouvernement sont élus (incluant le chef d'État).
Participation des citoyens aux décisions	Les gouvernements autoritaires exercent un contrôle sur la population sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique. Les citoyens ne participent pas au processus décisionnel.	Les gouvernements autoritaires exercent un contrôle sur la population sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique. Les citoyens ne participent pas au processus décisionnel.	Les gouvernements autoritaires exercent un contrôle sur la population sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique. Les citoyens ne participent pas au processus décisionnel.	Les valeurs et préoccupations des citoyens sont prises en compte dans les processus et pratiques démocratiques.	Les valeurs et préoccupations des citoyens sont prises en compte dans les processus et pratiques démocratiques.
Règle de droit	Les décideurs sont au-dessus de la règle de droit (ne se sentent pas obligés de la respecter).	Les décideurs sont au-dessus de la règle de droit (ne se sentent pas obligés de la respecter).	Les monarques sont au-dessus de la règle de droit; les citoyens doivent obéir.	Existence de la règle de droit; les lois sont appliquées de façon égalitaire, juste et uniforme, et visent tous les citoyens et toutes les institutions.	Existence de la règle de droit; les lois sont appliquées de façon égalitaire, juste et uniforme, et visent tous les citoyens et toutes les institutions.
Constitution	Les individus et leurs droits civils sont limités.	Il n'y a généralement pas de constitution; les autorités ne sont pas régies par une constitution.	Il n'y a généralement pas de constitution; les autorités ne sont pas régies par une constitution.	Existence d'une constitution, qui comprend les principes et les lois fondamentales, définit les fonctions du gouvernement et garantit certains droits à la population.	Existence d'une constitution, qui comprend les principes et les lois fondamentales, définit les fonctions du gouvernement et garantit certains droits à la population.
Droits et libertés	Les droits civils et individuels sont limités.	Les citoyens ont des droits et libertés limités.	Les droits et libertés des citoyens ne sont pas garantis.	Les droits civils et individuels sont protégés.	Les droits civils et individuels sont protégés.

FICHE 1.4 : COMMENT PRENDRE SA DÉCISION?

Quel modèle décisionnel conviendrait le mieux à chacun des scénarios suivants?



AUTOCRATIE : une seule personne décide pour tout le groupe



DÉMOCRATIE : chacun a un droit de parole et un vote, mais la décision finale est déterminée par la position qui est la plus populaire



CONSENSUS : Les membres du groupe discutent des options et tous doivent parvenir à un accord sur un même choix, dans le meilleur intérêt du groupe

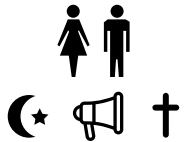
- a) Tu fais partie d'un groupe qui doit monter un projet scientifique. Le groupe doit construire un pont en bâtons de « popsicle ». Chaque membre du groupe est évalué pour sa participation.
- b) Tu gardes tes jeunes frères et sœurs. C'est l'heure du coucher, mais personne n'est fatigué et ne veut aller se coucher. Tes parents sont sur le point d'arriver.
- c) Tes amis et toi décidez d'organiser une fête surprise pour un ami qui arrivera sous peu. Le temps file et il n'y a pas de plan pour la décoration ou de travail qui s'effectue.
- d) C'est la fin de la quatrième période de la partie de basketball et le pointage est à égalité. L'équipe n'a que quelques secondes pour décider de sa prochaine stratégie.
- e) Ta famille va au cinéma le dimanche et doit choisir un film. Heureusement qu'il y a de nombreux excellents choix.
- f) C'est samedi après-midi. Tes amis et toi venez de terminer une partie d'ultimate frisbee. Tout le monde retourne chez toi pour commander un repas. Comment choisir?
- g) Votre école organise une danse et il faut choisir le thème de la soirée.



RÉSUMÉ : Quels sont les avantages et les désavantages de chaque modèle?

DOCUMENT 1.5: LES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES

Il existe plusieurs principes directeurs qui servent de fondement à une démocratie.

 ÉGALITÉ ET DROITS DE LA PERSONNE	• Toutes les personnes vivant en démocratie ont des droits garantis, tels que le droit d'opinion et d'expression, la liberté de pensée, de conscience et de religion, et le droit d'organiser des manifestations pacifiques et d'y participer. • Dans la majorité des démocraties, les personnes sont égales devant la loi et ont le droit de participer à la société peu importe leur origine raciale, leur religion, leur origine ethnique, leur langue, leur sexe ou leur orientation sexuelle. • Au Canada, les libertés et les droits fondamentaux sont protégés par la Charte canadienne des droits et libertés qui fait partie de la Constitution canadienne.
 ÉLECTIONS JUSTES ET ÉQUITABLES	• Les citoyens adultes ont le droit de voter lors d'élections pour choisir leurs représentants politiques. • Les citoyens adultes peuvent se porter candidat à l'élection. • Aucun obstacle ou menace ne brime le droit de vote, que ce soit avant ou après une élection. • Au Canada, les élections fédérales doivent avoir lieu tous les cinq ans ou moins.
 RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE	• Les élus sont responsables de leurs actions. Ils doivent remplir leurs fonctions conformément aux souhaits de ceux qu'ils représentent et non pour se favoriser ou favoriser d'autres intérêts. • En démocratie, la presse s'assure que les élus rendent des comptes et que la population est informée. • Au Canada, les élus se prêtent à des exercices, comme des périodes des questions, afin de rendre des comptes et de répondre aux questions des partis d'opposition et ils s'impliquent dans des rencontres auprès des membres du public.
 RÈGLE DE DROIT	• La loi est appliquée de manière juste, égale et uniforme. Cela dit, tout le monde, incluant les fonctionnaires, la police et les militaires, doit obéir à la loi. • Le gouvernement ne peut pas punir des personnes qui n'ont pas enfreint la loi. • Tous les Canadiens ont le devoir de respecter les lois du pays, même s'ils sont en désaccord avec ces lois.
 TOLÉRANCE POLITIQUE	• La société est composée de personnes d'origines culturelles différentes, qui pratiquent différentes religions, viennent d'origines raciales et ethniques différentes, qui ont différentes identités de genre ou orientations sexuelles. Les voix de ces différents groupes sont valorisées. • Les sociétés démocratiques s'efforcent d'être politiquement tolérantes et les droits des minorités sont protégés. • Ceux qui ne sont pas au pouvoir doivent être autorisés à s'organiser et à partager leurs opinions.
 PARTICIPATION CITOYENNE	• La participation des citoyens à la gouvernance du pays est plus qu'un droit, c'est un devoir. • La participation comprend : voter, rester informé, débattre d'enjeux, prendre part à des assemblées citoyennes, payer ses impôts, être membre d'un jury et manifester. • La participation citoyenne renforce notre démocratie.



Tous les citoyens qui vivent dans une démocratie ont des **libertés** et des **droits** garantis, qui sont généralement décrits dans un document juridique qui fait partie de la constitution, comme une charte des droits.

Un droit est un concept légal ou quelque chose que nous sommes moralement ou légalement autorisés à faire ou à avoir. Les droits et les libertés des citoyens sont essentiels dans un pays démocratique robuste. Pour obtenir des droits, il faut généralement les réclamer (par la voie des tribunaux, et même parfois par la violence); ils ne sont pas toujours librement consentis.

Au Canada, nos droits sont protégés par la **Charte canadienne des droits et libertés**. La Charte contient sept articles : les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation, les garanties juridiques, le droit à l'égalité, les droits relatifs aux langues officielles et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité. La Charte du Canada est admirée partout dans le monde et a inspiré de nombreux autres pays.

Nos **droits démocratiques** comprennent le droit de chaque citoyen canadien, âgé de plus de 18 ans, de voter lors des élections fédérales. Les élections sont le processus par lequel nous choisissons nos représentants élus et notre gouvernement.

Les droits s'accompagnent de **responsabilités**. Une responsabilité est un devoir ou une obligation. C'est quelque chose que vous devez faire afin de respecter certains droits, de les maintenir ou de les promouvoir. Par exemple, le droit de voter s'accompagne de la responsabilité de poser ce geste de façon éclairée et de manière déterminée.

Le **droit de vote** n'a pas toujours été universel au Canada. Plusieurs groupes ont été privés de ce droit par le passé, selon des critères fondés sur le sexe, la race, la religion et même la profession.

Le **suffrage universel** est l'octroi du droit de voter à tous les citoyens âgés de plus de 18 ans, reposant sur le retrait des restrictions imposées notamment aux femmes, aux Premières Nations et aux Inuit, aux minorités ethniques et religieuses.

Les femmes du Canada ont obtenu le droit de vote après des années de protestations. Le Manitoba fut la première province à adopter une loi à cet effet, en janvier 1916, et les femmes de la Colombie-Britannique ont obtenu le droit de voter et de se présenter aux élections provinciales le 5 avril 1917. En 1918, les femmes du Canada avaient, dans une large mesure, le droit de voter et elles obtiendront le droit de se présenter comme candidates fédérales en 1919.

LEÇON 2 : DROITS ET RESPONSABILITÉS EN DÉMOCRATIE

Même si les femmes canadiennes ont obtenu le droit de vote, ces dernières n'étaient pas toutes égales devant la loi. Les femmes, ainsi que les hommes, de plusieurs minorités ethniques et raciales, comme les Canadiens d'origine chinoise et japonaise et les Autochtones, furent privés du droit de voter pendant plusieurs décennies. Les hommes des Premières Nations ne pouvaient voter que s'ils abandonnaient leurs droits issus des traités et leur statut indien. Les Premières Nations n'ont obtenu le droit de voter aux élections provinciales de la Colombie-Britannique qu'en 1949. Le suffrage universel, permettant à tous les citoyens de voter, n'a été instauré qu'en 1960.

Malgré le changement face à ces injustices, la participation aux élections est en déclin au Canada depuis les dernières décennies. Le fait que ce faible taux de participation soit surtout concentré chez les jeunes Canadiens nous inquiète tout particulièrement. L'*Enquête nationale auprès des jeunes*, commandée par Élections Canada, cerne plusieurs raisons expliquant le désintérêt des jeunes, notamment le manque d'intérêt et de connaissances sur la politique, le manque d'information sur le lieu du vote et la manière d'exprimer son suffrage et le fait de ne pas considérer le vote comme un devoir de citoyen.

GRANDE IDÉE

Tous les citoyens qui vivent en démocratie ont des libertés et des droits garantis. Le droit de voter s'accompagne de la responsabilité de poser ce geste de façon éclairée et de manière déterminée.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves devraient savoir ce qui suit :

- les droits civils et politiques définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*;
- l'histoire du droit de vote et des politiques discriminatoires du Canada.

Les élèves devraient être en mesure d'accomplir les tâches suivantes :

- évaluer les responsabilités qui accompagnent nos droits et libertés;
- réfléchir aux injustices du passé en ce qui concerne le droit de vote;
- déterminer des façons appropriées de soutenir et de célébrer le suffrage universel.

RESSOURCES

- PowerPoint 2 : Droits et responsabilités en démocratie
- Vidéo : Le droit de vote
- Vidéo : L'histoire du droit de vote en Colombie-Britannique
- Document 2.1 : Faits saillants de la *Charte canadienne des droits et libertés*
- Document 2.2 : Histoire du droit de vote au Canada
- Document 2.3 : Histoire du droit de vote en Colombie-Britannique
- Document 2.4 : Taux de participation par tranche d'âge à l'élection provinciale

(Les vidéos, diapositives et les versions numériques des activités sont disponibles au www.voteetudiant.ca/cb)

ACTIVITÉS

 **Amorce : 15 à 20 min.**

1. Discutez du concept de « droit » et demandez aux élèves de dresser une liste de leurs droits à l'école.

Quelques exemples :

- Le droit à une éducation
- Le droit de penser et de s'exprimer librement
- Le droit à un établissement propre et sécuritaire
- Le droit d'être traité équitablement et avec respect
- Le droit de se faire des amis et de s'associer aux personnes de son choix

2. Passez en revue le code de conduite de l'école. Reliez les attentes précisées dans ce code à la liste des droits établie par les élèves, et ajoutez-en d'autres, au besoin. Soulignez le fait que les droits s'accompagnent de responsabilités.

3. Demandez aux élèves de réfléchir à une liste d'attentes qui pourraient être ajoutées au code de conduite de votre école ou aux accords essentiels. Encouragez les élèves à partager cette information avec l'administration de votre école par le biais d'une discussion, d'une présentation ou d'une activité de rédaction de lettres; par exemple, le directeur et/ou le directeur adjoint pourraient être invités à visiter la classe pour une discussion sur les règles et changements potentiels.

 **Concepts essentiels : 20 min.**

Utilisez le PowerPoint 2 et la vidéo 'Le droit de vote' pour passer en revue les termes clés suivants : droit, liberté, *Charte canadienne des droits et libertés*, libertés fondamentales, droits démocratiques, responsabilité, suffrage universel et suffrage des femmes. Les documents 2.1 et 2.2 contiennent des renseignements plus détaillés.

LEÇON 2 : DROITS ET RESPONSABILITÉS EN DÉMOCRATIE

Discussion : 5 à 10 min.

Le taux de participation au Canada est en déclin depuis les trois dernières décennies. Lors de l'élection provinciale de 2017 en Colombie-Britannique, 57,5 % des électeurs admissibles ont voté. Pourquoi pensez-vous que certaines personnes décident de ne pas voter? Est-ce qu'il s'agit d'un manque de respect pour ceux et celles qui ont combattu en faveur du droit de vote? Le fait de ne pas voter peut-il être un choix légitime?

Note à l'enseignant : Soyez sensibles aux circonstances de la vie des élèves qui peuvent créer une polémique autour du vote, comme les motifs religieux ou les traditions de certains groupes.

★ Mise en pratique : 20 à 30 min.

1. À l'aide de la fiche 2.3 et de la vidéo « Histoire du droit de vote en Colombie-Britannique », discutez de l'évolution du droit de vote dans la province.

2. Demandez aux élèves de créer une campagne visuelle ou une ligne du temps visuelle pour illustrer le chemin des autres groupes minoritaires vers le suffrage. En petits groupes ou indépendamment, les élèves doivent concevoir un ou plusieurs produits médiatiques (p. ex., une affiche, une vidéo, un article/blog, des publications sur les réseaux sociaux) pour illustrer l'histoire du droit de vote et pour souligner notre droit et notre responsabilité de voter.

3. Présentez ces documents de campagne et présentations à l'ensemble de l'école dans les jours qui précéderont le Vote étudiant. Soumettez les productions à CIVIX par courriel ou par les médias sociaux.

Autres idées :

A. Divisez les élèves en cinq groupes et fournissez à chacun une section du Document 2.2. Demandez aux élèves de créer une présentation dramatique ou multimédia pour informer le reste de la classe sur le chemin vers le suffrage universel. Un accent particulier pourrait être mis sur l'histoire des peuples autochtones du Canada et sur la manière dont ils ont obtenu le droit de vote. Le document 2.3 peut également être référencé.

B. En règle générale, le taux de participation des jeunes est beaucoup plus faible que celui des groupes plus âgés. À l'aide du document 2.4, examinez les taux de participation électorale par groupe d'âge au niveau provincial et lancez une discussion en classe.

- Quel groupe d'âge a généralement le taux de participation le plus élevé? Quel groupe a généralement le plus bas?
- Quel est l'impact de la variation du taux de participation électorale parmi les différents groupes d'âge? Comment cela influence-t-il les résultats d'une élection? À quels groupes d'âge les politiciens sont-ils plus susceptibles de vouloir parler?

- Considérez les raisons possibles de ces différences. Que dit-il des différents groupes d'âge? Que dit-il de notre processus électoral?

C. Demandez aux élèves quels mots ou images leur viennent à l'esprit lorsqu'ils pensent aux droits civils et politiques. Les élèves devraient incorporer des citations de sources historiques ou d'hommes politiques actuels dans un essai sur l'importance de vivre dans un pays où les droits et libertés sont protégés. Les élèves peuvent également créer une affiche ou un poème acrostiche en utilisant le mot « démocratie » qui promeut ou illustre leurs droits et libertés au Canada.



Résumé : 5 min.

Faites une courte récapitulation sur le droit et la responsabilité de voter. Vous pouvez aussi demander aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

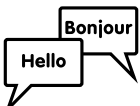
- Quelle serait votre réaction si l'on vous refusait le droit d'exprimer vos opinions?
- Pourquoi faut-il viser un taux de participation similaire entre tous les groupes d'âge et tous les groupes démographiques? Qu'advient-il lorsque ces taux sont déséquilibrés?
- Voteriez-vous lorsque vous y serez admissible? Pourquoi?

RESSOURCES EXTERNES

- Histoire électorale de la C.B., *Élections BC* — www.elections.bc.ca/resources/electoral-history-of-bc*
- L'histoire du vote au Canada, *Élections Canada* — www.elections.ca
- Le droit de vote des femmes, *Documentaire Moments marquants* — www.cpac.ca/fr
- Les peuples autochtones et la lutte pour l'émancipation, *Encyclopédie canadienne*, www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/les-peuples-autochtones-et-la-lutte-pour-lemancipation
- L'évolution du droit de vote fédéral, *Élections Canada* — www.elections.ca
- Droit de vote au Canada, *Encyclopédie canadienne*, www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/droit-de-vote-1

* (en anglais seulement)

DOCUMENT 2.1 : FAITS SAILLANTS DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

	Faits saillants	Exemples
 Libertés fondamentales	- Vous avez le droit de prier et de pratiquer votre religion à votre façon, ou de ne pas prier du tout. - Vous avez la liberté de vous faire vos propres opinions. - Vous avez la liberté d'exprimer vos opinions. - Les médias sont libres de rapporter tout ce qui se passe au Canada. - Vous pouvez organiser des manifestations pour exprimer votre mécontentement. - Vous pouvez choisir vos propres amis.	Vous ne pouvez pas être puni pour vos croyances religieuses.
 Droits démocratiques	- Si vous êtes un citoyen et avez 18 ans, vous pouvez voter lors d'une élection. - Si vous êtes un citoyen et avez 18 ans, vous pouvez vous présenter comme candidat pour devenir politicien. - Le gouvernement doit tenir des élections tous les cinq ans ou moins. - Les gouvernements élus doivent se réunir au moins une fois par an.	Vous pouvez vous présenter comme candidat dès que vous atteignez l'âge de 18 ans.
 Liberté de circulation et d'établissement	- Vous pouvez vivre et habiter dans n'importe quelle province ou n'importe quel territoire au Canada. - Vous pouvez quitter le Canada et revenir à votre gré.	Vous pouvez quitter le Canada et revenir à votre gré.
 Garanties juridiques	- Si vous êtes arrêté, vous devez être informé de votre droit de consulter un avocat. - Le cas échéant, vous devez être traduit en justice dans un délai jugé raisonnable. - Vous êtes considéré innocent jusqu'à preuve du contraire.	Vous bénéficierez d'un procès juste et équitable si vous êtes accusé d'un crime.
 Droits à l'égalité	Vous ne pouvez pas être traité injustement pour des motifs liés à la race, à l'origine nationale ou ethnique, à la religion, au sexe, à l'âge ou aux capacités physiques ou mentales.	Vous ne pouvez pas être exclu d'une activité en raison de votre handicap.
 Langues officielles du Canada	Vous pouvez parler ou écrire au gouvernement fédéral en anglais ou en français. C'est également le cas pour certains gouvernements provinciaux.	Vous pouvez envoyer une lettre à votre député en anglais ou en français.
 Droits à l'instruction dans la langue de la minorité	Vous pouvez faire vos études en anglais ou en français si vous répondez à certains critères.	Vous pouvez fréquenter une école française si vous faites la preuve que vous êtes francophone ou si un parent ou un frère ou une sœur a suivi ses études en français.

DOCUMENT 2.2 : HISTOIRE DU DROIT DE VOTE AU CANADA

Voici quelques faits saillants sur l'histoire du vote au Canada.

L'Amérique du Nord britannique – Seuls les hommes riches peuvent voter (1758-1866)

À l'origine, seuls les hommes riches qui possèdent des biens d'une valeur déterminée, ou qui ont payé un certain montant d'impôt chaque année ou encore un loyer, peuvent voter. Seule une petite partie de la population répond à ces exigences. Les femmes ainsi que divers groupes religieux et ethniques sont exclus.

Élargissement du droit de vote aux femmes (1867-1919)

Dès les années 1870, les Canadiennes commencent à s'organiser pour obtenir le droit de voter. Ces femmes obtiennent l'aide d'organisations influentes et déposent des projets de loi aux parlements provinciaux pour obtenir le droit de voter, malgré une opinion publique hostile et le peu d'intérêt des politiciens. Lorsque les projets de loi étaient défaits, elles les déposaient de nouveau jusqu'à ce qu'ils soient finalement acceptés. Le Manitoba est la première province à étendre le suffrage aux femmes, en 1916 et d'autres provinces lui emboîteront le pas peu après, incluant la Nouvelle-Écosse en 1918. En 1918, les femmes obtiennent le droit de voter aux élections fédérales, au même titre que les hommes.



Nellie McClung, militante dans le mouvement des suffragettes et l'une des premières femmes élues au Canada.

L'universalité du vote (1920-1960)

Le droit de voter devient universel avec la *Loi des élections fédérales* de 1920, mais la discrimination demeure. Les Autochtones et les personnes d'origine chinoise ne pouvaient pas voter. En particulier les citoyens canadiens d'origine japonaise se voient refuser le droit de suffrage, même après avoir été au service de l'armée canadienne pendant la guerre. Les Autochtones peuvent voter seulement s'ils renoncent à leurs droits ancestraux et à leur statut d'Indiens inscrits. Divers groupes religieux sont également touchés. La dernière de ces limitations n'est levée qu'en 1960 au terme d'un grand débat politique.

Accessibilité pour tous (1961-1997)

Une panoplie de mesures sont prises pour rendre le suffrage encore plus accessible et pratique pour l'ensemble des électeurs (ou de l'électorat) :

- La loi oblige les employeurs à allouer à leur personnel suffisamment de temps pendant les heures de travail pour aller voter.
- Les heures de vote sont prolongées.
- Le vote par anticipation et le bulletin de vote postal sont mis en place. Le vote postal est surtout utile aux étudiants qui sont loin de leur domicile habituel, aux vacanciers, aux gens d'affaires, aux détenus et aux personnes qui résident temporairement hors du pays, incluant les membres des Forces armées et les fonctionnaires.

- Un accès de plain-pied pour les personnes en fauteuil roulant est assuré dans les bureaux de scrutin et des critères d'accessibilité s'appliquent pour sélectionner les bureaux de scrutin.



Les Autochtones ont vu leur droit de vote élargi en 1960 sous la direction du Premier Ministre John Diefenbaker.

- De nouveaux outils et services sont proposés pour répondre aux besoins des Canadiens, incluant des loupes pour lire les bulletins, des gabarits en braille ou tactiles, des listes des candidats en gros caractères ou en braille et l'interprétation gestuelle.
- Des bureaux de scrutin itinérants commencent à s'installer dans divers établissements (comme les universités et collèges) pour recueillir les suffrages.
- L'information à l'intention des votants est rendue accessible dans les deux langues officielles, ainsi que dans certaines langues autochtones et ethnoculturelles. En outre, des programmes d'information sont mis en place pour faire connaître les processus électoral et référendaire aux citoyens, plus particulièrement aux personnes et aux groupes qui sont les plus susceptibles d'éprouver des difficultés à exercer leurs droits démocratiques.

Contestations fondées sur la Charte (1982 à 2004)

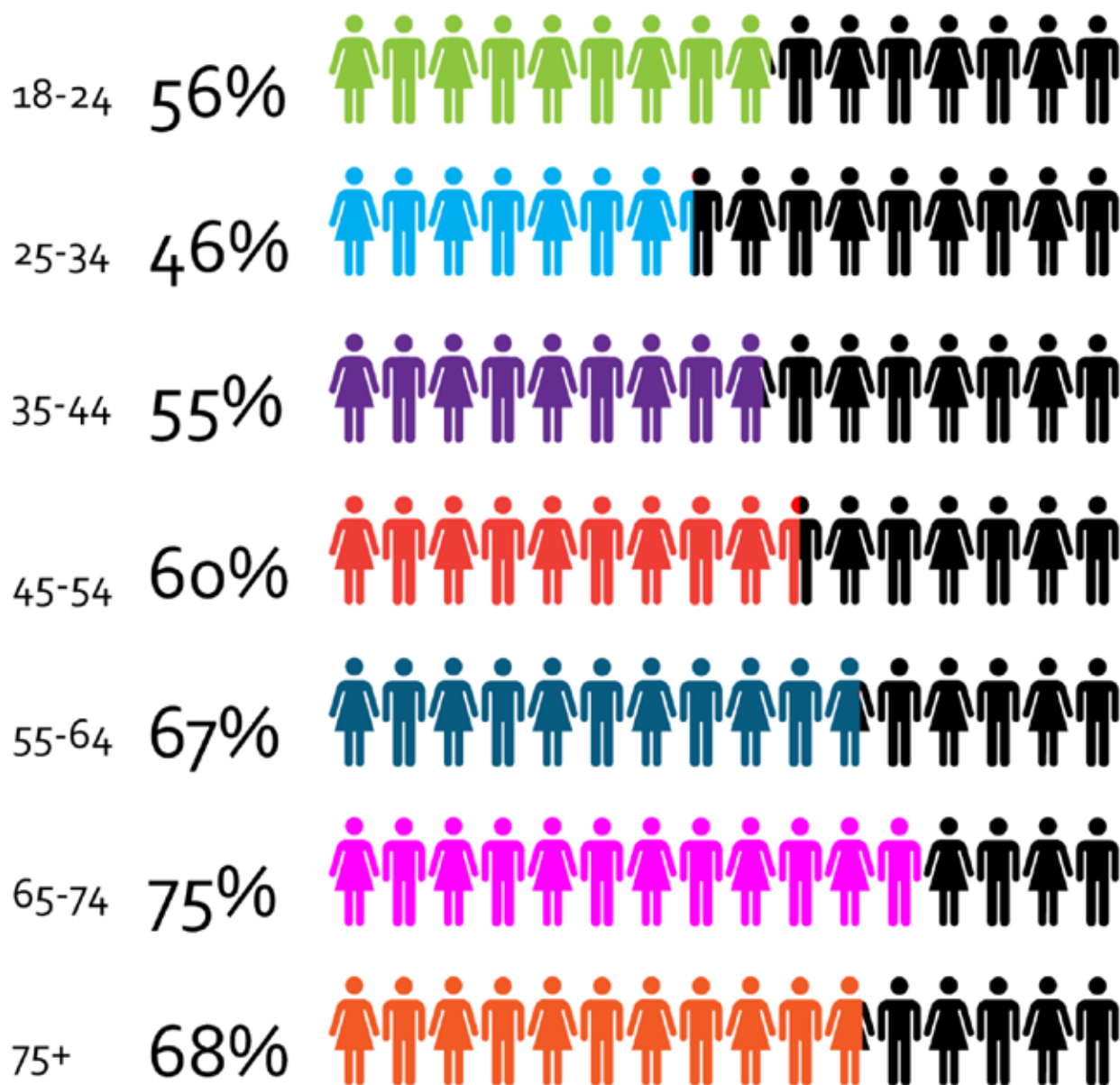
À la suite de l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés*, plusieurs groupes ont contesté la *Loi sur les élections du Canada* pour obtenir le droit de voter.

- Environ 500 juges nommés par le gouvernement fédéral ont obtenu le droit de voter aux élections fédérales de 1988 après qu'un tribunal ait déterminé que la loi sur les élections contredisait le droit de voter garanti par la Charte.
- En 1988, le Conseil canadien des droits des personnes handicapées a affirmé, dans une contestation fondée sur la Charte, que les lois sur les élections ne devaient pas disqualifier des personnes souffrant de maladie mentale. Ce n'est qu'en 1993 que le Parlement a retiré cette exclusion.
- Depuis 1982, les détenus de plusieurs établissements pénitentiaires ont eu recours à la Charte pour défendre leur droit de voter. En 1993, le Parlement a supprimé l'exclusion touchant les détenus dont la sentence était inférieure à deux ans. Même si la loi n'a pas été modifiée pour les détenus purgeant une peine supérieure à deux ans, la Cour suprême du Canada, en 2002, a établi que les détenus dont la sentence est supérieure à deux ans ne pouvaient pas être exclus. Ces derniers ont donc obtenu le droit de voter à partir de 2004.

Source : *Histoire du vote*

DOCUMENT 2.3 : HISTOIRE DU DROIT DE VOTE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

1871	Première élection générale en Colombie-Britannique.
1872	Les Chinois et les Autochtones perdent le droit de voter.
1876	L'obligation d'être propriétaire pour voter est abandonnée.
1878	Les enseignants n'ont pas le droit de voter ou de faire campagne.
1883	L'interdiction s'appliquant aux enseignants est abandonnée.
1893	Les personnes qui résident dans un foyer provincial n'ont pas le droit de voter.
1895	Les Japonais perdent le droit de voter.
1899	Les fonctionnaires provinciaux perdent le droit de voter.
1900	Les fonctionnaires obtiennent à nouveau le droit de voter.
1907	Les Hindous perdent le droit de voter.
1916	Les membres du clergé peuvent maintenant se présenter et siéger à titre de députés provinciaux.
1917	Les femmes sont maintenant habilitées à voter.
1931	Les Doukhobors perdent le droit de voter.
1939	Les personnes qui résident dans un foyer provincial peuvent maintenant voter.
1945	Les membres des groupes interdits, s'ils sont autrement admissibles, peuvent voter s'ils ont servi dans l'armée pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale.
1947	Les personnes qui n'ont pas une connaissance adéquate de l'anglais ou du français ne peuvent pas voter.
1947	L'interdiction contre les Chinois et les Hindous est levée.
1947	La citoyenneté canadienne est reconnue comme un critère de qualification, en plus d'être un sujet britannique.
1948	Les Mennonites et les Huttérites ne sont plus admissibles.
1949	L'interdiction contre les Indiens inscrits, à savoir les individus Autochtones reconnus et inscrits en vertu de la Loi sur les Indiens, et les Japonais est levée.
1952	L'âge du vote est fixé à 19 ans.
1952	L'interdiction contre les Doukhobors est levée.
1979	Les électeurs aveugles peuvent marquer leur bulletin à l'aide d'un gabarit.
1982	Les personnes qui n'ont pas une connaissance adéquate de l'anglais ou du français peuvent maintenant voter.
1985	La condition de « sujet britannique » n'est plus un critère d'admissibilité.
1985	Les personnes détenues dans une institution psychiatrique provinciale ou un autre hôpital psychiatrique, suite à la décision d'un tribunal, ne peuvent pas voter.
1988	Les personnes qui ont été reconnues coupables d'un acte criminel et qui ont été remises en liberté conditionnelle, et ne sont plus détenues, peuvent maintenant voter.
1992	La <i>Elections Amendment Act</i> abaisse l'âge du vote de 19 à 18 ans et allège les restrictions sur l'inscription à la liste électorale le jour du vote.
1995	Les personnes détenues dans un établissement correctionnel pour une durée de moins de deux ans ne peuvent plus voter.
1995	Les personnes détenues dans une institution psychiatrique provinciale ou un autre hôpital psychiatrique, suite à la décision d'un tribunal, peuvent maintenant voter.
1995	Le directeur général des élections et le directeur général adjoint des élections ne peuvent pas voter.
2003	Les personnes détenues dans un établissement correctionnel pour une durée de plus de deux ans peuvent maintenant voter.



Pourcentage des électeurs inscrits ayant voté en 2017.¹

GOVERNMENTS IN CANADA



Le Canada est une **démocratie parlementaire**. Nous élisons des députés qui nous représentent au Parlement fédéral et aux assemblées législatives provinciales et territoriales.

À l'exception des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les représentants élus fédéraux et de la plupart des provinces sont affiliés à un **parti politique**. Un parti politique rassemble des personnes partageant une vision commune et des idées politiques similaires, dont l'intention est d'atteindre le pouvoir et d'introduire des changements politiques utiles.

Si le parti au pouvoir a plus de la moitié de tous les sièges, il sera un **gouvernement majoritaire**. S'il a moins de la moitié, il sera alors un **gouvernement minoritaire**.

Dans une démocratie parlementaire, le parti politique dominant ou le parti qui compte le plus grand nombre de représentants élus à l'**Assemblée législative** ou au Parlement détermine généralement qui sera le chef du gouvernement. Les citoyens ne votent pas directement pour le chef.

Dans un système parlementaire, il y a trois volets ou divisions : législatif, exécutif et judiciaire.

Le **volet législatif** mène des débats sur les **lois**, les modifie et les adopte. Au niveau fédéral, le volet législatif est composé de la chambre haute et de la chambre basse : le **Sénat** a 105 sénateurs nommés et la **Chambre des communes** est composée de députés élus. On compte actuellement 308 députés et chacun représente une zone géographique différente, appelée **circonscription**.

Au niveau provincial, en Colombie-Britannique, le volet législatif est représenté par l'**Assemblée législative** et les représentants élus sont des **députés provinciaux**. On compte actuellement 87 députés provinciaux, chacun représentant une circonscription différente.

Le **volet exécutif** doit instaurer les lois et est composé du monarque, du chef du gouvernement et des membres de son **cabinet**. Le monarque est représenté par le **gouverneur général** au niveau fédéral et par le lieutenant-gouverneur au niveau provincial. Le chef du gouvernement au niveau fédéral ou provincial se nomme le premier ministre. Le premier ministre nomme plusieurs membres élus, généralement dans son propre parti, pour diriger les ministères du conseil exécutif (ou le cabinet). Chaque **ministre** est responsable d'une ou de plusieurs des responsabilités du gouvernement et agit comme conseiller auprès du premier ministre et de l'Assemblée

LEÇON 3 : GOUVERNEMENTS AU CANADA

législative dans son ou ses domaines d'expertise. Le volet exécutif fait appliquer les lois, les règles et les règlements, avec le soutien de la fonction publique.

Le **volet judiciaire** est chargé de superviser et de faire appliquer les lois. Au niveau fédéral, le volet judiciaire est dirigé par la Cour suprême et neuf juges nommés. Au niveau provincial, le volet judiciaire est dirigé par le juge en chef de la Colombie-Britannique. Le volet judiciaire interprète la loi, les règles et les règlements, et punit ceux qui sont reconnus coupables de les avoir enfreints. Il est indépendant et distinct des volets exécutif et législatif du gouvernement.

Les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux ont des domaines de responsabilité différents. La répartition des pouvoirs repose sur le principe de **subsidiarité**, selon lequel la gestion d'un dossier est confiée à l'ordre de gouvernement qui en est le plus près. La répartition des responsabilités est décrite aux articles 91 à 95 de la *Loi constitutionnelle* (1867).

Le gouvernement **fédéral** est responsable de l'ensemble du pays et de tout dossier d'intérêt national et international, comme l'armée, les relations avec d'autres pays, le commerce international, la monnaie et la devise, les pêches et océans, le droit criminel et la sécurité publique.

Les gouvernements **provinciaux** et **territoriaux** sont responsables des questions touchant leur propre province ou territoire et les affaires régionales, incluant l'éducation, les soins de santé, le bien-être social et le transport.

Il existe des dossiers où les gouvernements fédéral et provinciaux partagent des responsabilités, comme l'environnement, la fiscalité, l'agriculture et les ressources naturelles. On parle alors de **responsabilités partagées**.

Il existe également d'autres formes de gouvernement au Canada, chargées de dossiers plus locaux mais qui collaborent avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Les autorités locales sont responsables de leur propre ville et des enjeux communautaires comme la collecte des déchets et le recyclage, les bibliothèques, les routes et les ponts, les parcs et les loisirs. Les autorités locales en C.-B. comprennent les autorités municipales, les districts régionaux et les districts en voie d'organisation, et ils obtiennent leurs pouvoirs du gouvernement provincial. Chaque autorité municipale se dote d'un conseil élu composé de **conseillers** locaux. Le chef du conseil est généralement le **maire** et il est élu par la population.

En outre, il existe d'autres types de gouvernement dans certaines communautés autochtones ou réserves des Premières Nations. Les **autorités autochtones** partagent

fréquemment des responsabilités avec le gouvernement de leur province ou territoire et avec le gouvernement fédéral.

Par **autonomie gouvernementale**, nous référons à une Première Nation ou une communauté inuit ou métis qui exerce un contrôle sur une grande partie de ses activités. Le niveau d'autonomie varie, mais les lois fédérales et provinciales continuent de s'appliquer et les autres ordres de gouvernement travaillent souvent de concert au bénéfice de tous les membres de la communauté. Les Premières Nations en régime d'autonomie gouvernementale peuvent signer des traités (entente formelle) avec les différents ordres du gouvernement fédéral (souvent référé comme la **Couronne**). Les ententes territoriales (traités modernes) conclues entre les gouvernements et les nations autochtones accordent généralement aux Autochtones plus d'autonomie pour choisir leurs propres méthodes de représentation et leurs propres processus décisionnels.

GRANDE IDÉE

Le Canada compte plusieurs ordres de gouvernement, chacun ayant ses propres représentants élus et domaines de responsabilité. Les gouvernements prennent des décisions et adoptent des lois qui ont un impact sur la vie des citoyens.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves devraient connaître ce qui suit :

- le développement, la structure et les fonctions des institutions politiques au Canada;
- les relations de pouvoir qui existent entre les citoyens, le gouvernement et d'autres groupes.

Les élèves devraient être en mesure d'accomplir les tâches suivantes :

- déterminer quel ordre de gouvernement au Canada est responsable des différents dossiers;
- comprendre le rôle du gouvernement dans la vie des citoyens.

LEÇON 3 : GOUVERNEMENTS AU CANADA

RESSOURCES

- PowerPoint 3 : Gouvernements au Canada
 - Vidéo : Les ordres de gouvernement
 - Vidéo : La démocratie parlementaire en Colombie-Britannique
 - Document 3.1 : Les responsabilités gouvernementales
 - Fiche 3.2 : Étude sur le gouvernement
 - Document 3.3 : Histoire de l'autonomie gouvernementale autochtone
 - Fiche 3.4 : Profil d'une Première Nation
 - Descriptions des ministères provinciaux (offert en ligne)
 - Questionnaire sur la politique *Jeopardy!* (offert en ligne)
- (Les vidéos, diapositives et les versions numériques des activités sont disponibles au www.voteetudiant.ca/cb)

ACTIVITÉS

Amorce : 10 à 15 min.

1. Testez les connaissances actuelles de vos élèves sur les gouvernements au Canada. Quels sont les différents niveaux de gouvernement au Canada? Quel est le titre donné au leader à chaque niveau? Quelles personnes occupent ces postes aujourd'hui?
2. Demandez aux élèves avec quel ordre de gouvernement (fédéral, provincial, municipal) ils communiqueraient dans les scénarios suivants, et ce qu'il pourrait faire pour leur venir en aide :
 - a) Toi et tes amis souhaiteriez que l'on installe une rampe de planche à roulette dans le parc.
 - b) Tu juges que l'on devrait offrir une aide financière accrue aux jeunes pour qu'ils puissent poursuivre des études postsecondaires ou des programmes de formation professionnelle.
 - c) Le lampadaire près de chez toi est brisé et doit être remplacé.
 - d) Tu visites un pays étranger et tu as besoin de documentation.
 - e) L'hôpital de ta ville a besoin d'un nouvel appareil pour les rayons-X.
3. Réflexion et compte rendu - Que savez-vous du gouvernement? Pourquoi est-il important de comprendre le gouvernement et la politique? Que voulez-vous savoir sur le gouvernement au Canada? Demandez aux élèves de répondre à une ou plusieurs de ces questions dans une courte réflexion écrite.

Discussion: 5 à 10 min.

Pourquoi est-il important de savoir quels rôles et quelles responsabilités sont associés à chaque ordre de gouvernement? Pourquoi est-il important de connaître nos représentants élus?

Concepts essentiels : 20 min.

Au moyen du PowerPoint 3 et de la vidéo «Les ordres de gouvernement» et de la vidéo «La démocratie parlementaire en Colombie-Britannique», passez en revue les termes et les concepts clés sur les ordres de gouvernement : fédéral, provincial/territorial, député, député provincial, conseiller, Parlement, premier ministre, maire, subsidiarité, compétence partagée, autonomie gouvernementale.

★ Mise en pratique : 20 à 25 min.

1. Passez en revue la liste des responsabilités de chaque ordre de gouvernement (voir le document 3.1).
2. Divisez les élèves en petits groupes et assignez à chacun d'eux un ministère provincial différent et demandez à chacun d'effectuer une recherche sur le ministère assigné. Cette activité peut être réalisée au moyen de ressources en ligne ou des sites internet du gouvernement, ou vous pouvez distribuer aux élèves les descriptions des ministères provinciaux (disponible en ligne).
3. Demandez à chaque groupe de créer une courte présentation ou un sketch sur les rôles et responsabilités de leur ministère (p. ex. Quels sont les types de programmes ou services offerts? Comment le ministère entend-il aider la population? Quelles annonces ce ministère a-t-il faites ou quelles lois a-t-il proposées? Les responsabilités de ce ministère sont-elles partagées avec d'autres types de gouvernement dans la région?).

Autres idées :

A. À l'aide des ressources en ligne, demandez aux élèves de remplir la fiche 3.2. Ils peuvent travailler au laboratoire d'informatique ou à la maison. Utilisez les liens suivants comme point de départ :

- Gouverneur général du Canada — www.gg.ca
- Lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique — www.ltgov.bc.ca *
- Parlement du Canada — www.parl.gc.ca
- Élections Canada — www.elections.ca
- Elections BC — www.elections.bc.ca *
- Assemblée législative de la Colombie-Britannique — www.leg.bc.ca *

* (en anglais seulement)

LEÇON 3 : GOUVERNEMENTS AU CANADA

Note de l'enseignant: Au lieu de la feuille d'activité 3.2, les élèves pourraient travailler ensemble pour co-crée un quiz pour d'autres élèves en fonction de ce qu'ils jugent être l'information importante à partir des liens ci-dessus. Une fois terminé, les élèves peuvent échanger ce qu'ils ont créé.

B. Apprenez-en davantage sur l'autonomie gouvernementale autochtone au Canada en examinant le document 3.3 avec votre classe. Utilisez la carte des Premières Nations et d'autres ressources sur le site internet du gouvernement du Canada (<https://geo.aadnc-aandc.gc.ca/cippnfnpm/index-fra.html>) et d'autres ressources pour localiser les communautés ou réserves des Premières Nations ou métisses les plus proche de votre école. En classe ou en petits groupes, demandez aux élèves de choisir une Première nation et de remplir la feuille d'activité 3.4.

C. Jouez à un jeu de questions politiques (par exemple, quel est le titre donné au chef de notre pays? Qui occupe ce poste? Quel parti représentent-ils?). Vous pouvez utiliser ou modifier la politique Trivia Jeopardy! jeu disponible en ligne ou créez votre propre liste de questions et réponses. La feuille d'activité 3.2 pourrait également être utilisée comme référence.

Note de l'enseignant: Kahoot (ou un autre outil) peut également être utilisé pour créer un jeu de questions politiques.

D. Invitez un membre d'une communauté autochtone locale qui connaît bien le dossier de l'autonomie gouvernementale à parler aux élèves. Un aîné d'une Première Nation, un politicien autochtone ou un membre d'un conseil de bande pourrait aussi être invité. Si votre école compte un agent de liaison avec la communauté autochtone, demandez à ce dernier s'il a de l'information sur la communauté autochtone locale et son gouvernement. Vous pouvez également communiquer avec un centre d'amitié ou une organisation autochtone pour demander des suggestions (p. ex. Assemblée des Premières Nations, Union of British Columbia Indian Chiefs, BC Association of Aboriginal Friendship Centres).

E. Le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique présente son budget chaque février. Le budget est une estimation des revenus et des dépenses prévues par la province pour l'année financière suivante et trace généralement la trajectoire économique annuelle du gouvernement. Avant une élection, le parti au pouvoir se sert parfois du budget pour introduire des politiques qui attireront les électeurs. Passez en revue les documents sur le budget de 2017-2018 en ligne (bcbudget.gov.bc.ca — en anglais seulement), ou un résumé de ses faits saillants, afin de déterminer d'où proviennent les revenus de la province et où le gouvernement envisage de les dépenser.

Posez les questions suivantes : Êtes-vous surpris de la répartition des revenus et des dépenses du gouvernement provincial? Où le gouvernement devrait-il investir davantage et où devrait-il investir moins? Le gouvernement devrait-il augmenter ou diminuer ses sources de revenus?

F. Comparez le système parlementaire du gouvernement du Canada au système présidentiel des États-Unis. Quelles sont les similarités et les différences entre les deux systèmes? Quelles sont les forces et les limites de chaque système? Lequel préférez-vous et pourquoi?



Résumé : 5 à 10 min.

Faites une courte récapitulation sur le rôle du gouvernement au Canada. Vous pouvez aussi demander aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Qu'avez-vous appris sur les gouvernements du Canada?
- Dans quelle mesure les gouvernements devraient-ils intervenir dans la vie des citoyens?
- Pourquoi les Autochtones préfèrent-ils bénéficier d'une véritable autonomie gouvernementale?

RESSOURCES EXTERNES

- Le système de gouvernement des Canadiens – *Parlement du Canada* — www.parl.gc.ca
- Découvrir le Canada — *Citoyenneté et Immigration Canada* — www.cic.gc.ca
- Elections BC — www.elections.bc.ca *
- Assemblée législative de la Colombie-Britannique — www.leg.bc.ca *
- Parlement du Canada — www.parl.gc.ca
- Gouvernement du Canada — www.gc.ca
- Affaires autochtones et du Nord Canada — www.aadnc-aandc.gc.ca
- Carte interactive — profils des Premières Nations — www.fnpm-cippn.aadnc-aandc.gc.ca/index-fra.html
- First Nations in BC Knowledge Network — www.fnbc.info *
- A guide to Aboriginal Organizations and Services in British Columbia, *Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation* — www.gov.bc.ca/arr/services/guide.html

* (en anglais seulement)

FICHE 3.1 : LES RESPONSABILITÉS GOUVERNEMENTALES

FÉDÉRAL	PROVINCIAL/TERRITORIAL	MUNICIPAL
 Affaires étrangères et commerce	 Collèges et universités	 Approvisionnement et traitement de l'eau
 Anciens Combattants	 Droits provinciaux et tribunaux	 Bibliothèques
 Citoyenneté et passeports	 Éducation	 Contrôle animal
 Défense nationale	 Municipalités	 Gestion des déchets
 Droit criminel	 Permis de conduire et autoroutes	 Impôts fonciers
 Langues officielles	 Propriétés et droits civils	 Parcs et loisirs
 Monnaie	 Ressources naturelles	 Planification urbaine (zonage)
 Pêcheries	 Services sociaux	 Police locale
 Services postaux	 Soins de santé	 Protection incendie
 Taxes fédérales	 Taxes provinciales	 Routes et trottoirs
 Terres et droits autochtones		 Transport en commun

FICHE 3.2 : ÉTUDE SUR LE GOUVERNEMENT

Dans le tableau ci-dessous, répondez aux questions pour chaque ordre de gouvernement dans votre communauté.

Question	Fédéral	Provincial	Municipal
Quel est le titre officiel de la personne qui représente le souverain pour cet ordre de gouvernement? Qui détient actuellement ce poste?			
Quel est le nom officiel des élus de cet ordre de gouvernement? Combien sont-ils? Qui détient actuellement ce poste dans votre région?			
Quel est le titre officiel du chef de cet ordre de gouvernement? Qui occupe actuellement ce poste et quel parti cette personne représente-t-elle?			
Combien de sièges le parti gagnant a-t-il remporté aux dernières élections? S'agissait-il d'un gouvernement majoritaire ou minoritaire?			
À quel endroit les représentants de cet ordre de gouvernement se réunissent-ils? <i>(Nom de l'édifice et ville)</i>			
Nommez trois ou plusieurs responsabilités de cet ordre de gouvernement.			

FICHE 3.2 : COPIE DE L'ENSEIGNANT – ÉTUDE SUR LE GOUVERNEMENT

Question	Federal	Provincial	Municipal
Quel est le titre officiel de la personne qui représente le souverain pour cet ordre de gouvernement? Qui détient actuellement ce poste?	Gouverneur général David Johnston	Lieutenant-gouverneur Judith Guichon	s/o
Quel est le nom officiel des élus de cet ordre de gouvernement? Combien sont-ils? Qui détient actuellement ce poste dans votre région?	Député fédéral 338 <i>Les réponses peuvent varier</i>	Député provincial 85 (passera à 87 après l'élection provinciale de 2017) <i>Les réponses peuvent varier</i>	Conseiller <i>Les réponses peuvent varier</i> <i>Les réponses peuvent varier</i>
Quel est le titre officiel du chef de cet ordre de gouvernement? Qui occupe actuellement ce poste et quel parti cette personne représente-t-elle?	Premier ministre Justin Trudeau Parti libéral du Canada	Première ministre Christy Clark Parti libéral de la C.-B.	Maire <i>Les réponses peuvent varier</i>
Combien de sièges le parti gagnant a-t-il remporté aux dernières élections? S'agissait-il d'un gouvernement majoritaire ou minoritaire?	184 (gouvernement majoritaire)	49 (gouvernement majoritaire)	n/a
À quel endroit les représentants de cet ordre de gouvernement se réunissent-ils? <i>(Nom de l'édifice et ville)</i>	Chambre des communes, Édifice du Parlement Ottawa	Parlement de la Colombie-Britannique Victoria	Salle du conseil <i>Les réponses peuvent varier</i>
Nommez trois ou plusieurs responsabilités de cet ordre de gouvernement.	Affaires mondiales, citoyenneté et immigration, défense nationale, devise, sécurité publique, pêches et océans	Éducation, soins de santé, bien-être social, transport et autoroutes.	Gestion des déchets, eau et eaux usées, services communautaires, parcs et loisirs

DOCUMENT 3.3 : HISTOIRE DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE AUTOCHTONE

Voici un aperçu de l'histoire de l'autonomie gouvernementale des Autochtones au Canada.

Les premiers traités (1500-1700)

Avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord, les Autochtones étaient organisés en nations indépendantes. Chacune avait un mode de vie, une organisation politique, une culture, une économie, des lois et un contrôle sur les terres et les ressources de son territoire qui lui étaient propres. Les Européens ont exploré le territoire et s'y sont installés, apportant avec eux des coutumes, des langues, des technologies et des cultures différentes. Les relations entre les Européens et les Autochtones varient d'une région à l'autre et évoluent au fil du temps. Au moment des premiers contacts avec les Européens, la plupart des relations avec les Autochtones reposent sur des ententes commerciales ou des alliances militaires, et sont mutuellement bénéfiques. Dans la plupart des cas, les Autochtones conservent leur indépendance et continuent d'exercer les mêmes droits sur les terres et les ressources. Cependant, à d'autres moments, les Européens et les Autochtones s'affrontent, créant ainsi un climat de méfiance. Alors que les Européens commencent à s'installer en Amérique du Nord de façon permanente, des traités plus officiels sont conclus.



Potlatch à Alert Bay, Colombie-Britannique (c. 1897)

Assimilation et Loi sur les Indiens (1867-1876)

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 (aujourd'hui la *Loi constitutionnelle, 1867*) établit le pouvoir et le contrôle exclusifs du gouvernement fédéral du Canada sur les peuples autochtones et leurs terres. En 1876, le gouvernement canadien met en place la *Loi sur les Indiens*, une loi qui gouverne les peuples autochtones en ce qui a trait à leur statut, leurs territoires et leurs systèmes de gouvernance. La *Loi sur les Indiens* donne au gouvernement canadien le pouvoir de remplacer les formes traditionnelles de gouvernement autochtone par des chefs élus et des conseils de bande qui ont des pouvoirs limités. Elle interdit également de nombreuses pratiques autochtones, comme le Potlatch, qui signifie 'donner' dans la langue Nuuchah Nulth, une cérémonie/banquet où l'on échange des cadeaux et qui était répandue en Colombie-Britannique. La *Loi sur les Indiens* a également introduit le système de pensionnats à travers le Canada, qui obligeait les enfants âgés entre 3 et 15 ans à fréquenter ces pensionnats et ainsi, les assimiler (intégrer par la force) à la société canadienne. Des milliers d'enfants sont séparés de leur famille et sont souvent victimes d'abus. Pendant ce temps, la majorité des terres et des ressources qui étaient autrefois contrôlées par les Autochtones sont placées entre les mains du gouvernement canadien. Les Premières Nations ont été placées sur des parcelles de terre, appelées réserves. Ils ne pouvaient pas posséder d'entreprises, de maison ou de terres puisqu'ils étaient, et sont encore aujourd'hui, considérés comme des sujets de la Couronne.

Négocier la citoyenneté (1950-1960)

Les Autochtones ont combattu pour le Canada pendant les deux guerres mondiales, mais ce n'est qu'en 1951 que les restrictions sur la poursuite des revendications territoriales sont retirées de la *Loi sur les Indiens*, et ce n'est qu'en 1960 que les Autochtones, particulièrement les Indiens inscrits (ceux inscrits sous la *Loi sur les Indiens*) obtiennent le droit de voter au niveau fédéral sans perdre leurs droits issus de traités ou leur statut d'Indien. Le *Livre blanc* de 1969 présente la politique autochtone du gouvernement fédéral et propose d'abroger la *Loi sur les Indiens*, d'abolir le ministère des Affaires indiennes et de transférer la responsabilité à l'égard des peuples autochtones aux provinces. Les Autochtones s'opposent à ces politiques



Village tsimshian à Metlakatla, Colombie-Britannique (c. 1890)

Colonisation britannique (1763)

Après la défaite des Français lors de la Guerre de Sept Ans, le gouvernement britannique promulgue la *Proclamation royale de 1763* qui énonçait les termes et les règles pour le transfert des terres autochtones aux Britanniques. Les Autochtones deviennent des sujets britanniques, ce qui permet aux Britanniques d'étendre leur autorité sur le continent. Certaines nations refusent de signer ces traités, mais pour celles qui acceptent, les Britanniques promettent des droits juridiques particuliers. Certains traités mènent à la création de réserves et garantissent les droits traditionnels des Autochtones, comme la pêche et la chasse. Bon nombre de ces traités brisent les amitiés ou les alliances originales, alors que d'autres prévoient des garanties juridiques qui ne seront pas respectées par les gouvernements du Canada. Dans tous les cas, l'équilibre des pouvoirs dans ces relations favorisaient systématiquement les Britanniques.

DOCUMENT 3.3 : HISTOIRE DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE AUTOCHTONE

(jugant qu'elles constituent une autre forme d'assimilation) et exigent que les traités historiques soient respectés, et leurs cultures distinctes, protégées. En réponse, la *Loi sur les Indiens* est demeurée intacte et le gouvernement fédéral conserve la responsabilité de superviser les affaires autochtones.

Revendications territoriales globales et ententes d'autonomie gouvernementale (1973 et par la suite)

Le gouvernement canadien (désignée comme La Couronne) a négocié 11 ententes territoriales, appelées « traités numérotés », de 1871 à 1921, partout au pays. Le traité 8, qui couvrait le nord de l'Alberta, le nord-ouest de la Colombie-Britannique et certaines parties du sud des Territoires du Nord-Ouest, a été signé en 1899 pour donner au gouvernement fédéral la liberté d'exploiter les minéraux et les ressources récemment découverts. Aucun traité n'est signé après cette période et ce, jusqu'en 1973. La Couronne a mis en place de nouvelles politiques en 1951, mais il a fallu 20 ans avant la signature d'un premier traité (Convention de la Baie-James et du Nord québécois de 1975 signé entre les Cris de la Baie-James et le Gouvernement du Québec). Les traités actuels, appelés traités modernes, sont plus complets que les traités numérotés et visent à améliorer les conditions de vie dans les communautés et de partager ou transférer des droits sur les ressources naturelles dans les territoires concernés. Ces traités modernes montrent une volonté réelle de régler d'anciennes violations des traités, comme la mainmise illégale sur des terres de réserve, ou de renégocier les droits issus des traités.



Carte des traités modernes en Colombie-Britannique

En 1995, le gouvernement fédéral commence à négocier des ententes pratiques visant à concrétiser le concept d'autonomie gouvernementale des Autochtones. Les accords de revendications territoriales visent à respecter l'autonomie gouvernementale en tant que droit des Autochtones en vertu de la *Constitution canadienne* et reconnaissent le droit des peuples autochtones à prendre des décisions sur des questions concernant leurs propres communautés, cultures, traditions et langues. La *Loi constitutionnelle de 1982* reconnaît les droits existants issus des traités en vertu de l'article 35 et définit les peuples autochtones du Canada comme incluant les Premières Nations, les Inuit et les Métis. Cependant, plusieurs revendications territoriales ne sont toujours pas réglées ou sont présentement en cours de négociation.

En 2008, le gouvernement du Canada s'est excusé pour la politique d'assimilation qui régnait dans les pensionnats autochtones et pour les traumatismes subis et que continue de subir les Autochtones. Après ces excuses, la Commission de

vérité et réconciliation a été formée pour faire le jour sur les événements et offrir des suggestions sur la façon d'aller de l'avant tout en reconnaissant l'importance du passé. En mai 2016, le Canada a adopté la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, après s'y être opposé pendant plusieurs années. Il travaille aujourd'hui à sa mise en œuvre.

Sources : « *A Brief History of Our Right to Self-Governance: Pre-Contact to Present* » (Centre for First Nations Governance, www.fngovernance.org), « Gouvernance » (Affaires autochtones et du Nord Canada, www.aadnc.gc.ca)

LE TRAITÉ NISGA'A: UN EXEMPLE D'AUTO-GOUVERNANCE RÉUSSIE EN C.-B.



Les Nisga'a se sont établis sur la côte, au nord de la Colombie-Britannique il y a des milliers d'années et y vivent depuis. À la fin des années 1800, la Nation a tenté de négocier un accord de revendication territoriale avec le gouvernement fédéral, mais a été forcée d'abandonner puisque, pendant près de trente ans, des lois interdisent aux peuples autochtones d'amasser des fonds servant à négocier des accords territoriaux. Lorsque les lois furent abrogées en 1951, le Conseil tribal Nisga'a fut créé pour entamer des négociations, d'abord avec le gouvernement fédéral puis, en 1990, avec le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique. Le traité Nisga'a est entré en vigueur en 2000 et comprend une entente d'une valeur de 196 millions de dollars, plus de 2000 kilomètres carrés de terres et l'autonomie gouvernementale est accordée à la Nation.

Le gouvernement autonome Nisga'a, qui représente les Nisga'a vivant à l'intérieur et à l'extérieur du territoire, est en harmonie avec les valeurs Nisga'a et les systèmes traditionnels de gouvernance. Il respecte également l'intérêt du Canada, sa constitution et la Charte des droits et libertés. Le gouvernement Nisga'a a autorité principale sur les questions d'appartenance, de langue, de culture et de territoire, bien que toutes les politiques qu'il met de l'avant doivent être conformes aux lois fédérales et provinciales.

Le traité Nisga'a est l'accord moderne le plus important et le plus complet conclu en Colombie-Britannique en matière de revendications territoriales et a transformé le processus de négociations territoriales partout au Canada.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis en place, en 1993, la Commission des traités de la C.-B., un organisme indépendant qui supervise le conclusion de traités dans la province et veille à ce que toutes les parties concernées sont respectés et pris en compte.

FICHE 3.4 : PROFIL D'UNE PREMIÈRE NATION

Remplissez le tableau ci-dessous en fonction de vos recherches sur une Première Nation dont le territoire est le plus proche de votre école, ou une autre Première Nation ou Nation Métis de la Colombie-Britannique.

Nom de la Première Nation (si possible, ajoutez aussi la façon autochtone de l'écrire) : Emplacement de la réserve/communauté : Population de la réserve/communauté : Population (hors réserve/communauté) : Langue(s) parlée(s) :
Qui dirige cette Première Nation? Déterminez comment ces dirigeants sont sélectionnés et donnez des précisions À quel conseil de bande ou tribal cette Première Nation appartient-elle? Quelles autres Premières Nations sont membre de ce même conseil de bande ou tribal, le cas échéant?
Cette Première Nation est-elle signataire de traités ou d'ententes de principe? Si oui, lequel ou lesquels?
Cette Première Nation est-elle présentement en négociations? (décrivez ce qui fait l'objet des négociations, le cas échéant).
Dressez la liste des services que la Première Nation offre à ses membres et, si possible, quelle organisation offre ces services :
Quels sont les forces et les faiblesses de l'autonomie gouvernementale? Pourquoi cette Première Nation peut-elle souhaiter un mode de gouvernance indépendant des gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique?



LES MÉDIAS

Les gens s'informent de plus en plus en ligne. Mais il y a tellement d'information en ligne qu'il peut être difficile de comprendre tout ce qu'on y lit. On ne sait pas toujours qui a produit ce contenu ou pour quelle raison, et si on peut s'y fier.

Nous faisons face au problème de la **pollution de l'information**, qui a trait à la qualité de l'information qui nous est transmise. Historiquement, les gens ne se posaient pas trop de questions sur la réputation des médias qu'ils consultaient, puisqu'ils étaient peu nombreux et étaient généralement considérés dignes de foi.

Aujourd'hui, tout le monde est à la fois consommateur et producteur de contenu. Cela signifie qu'il y énormément d'informations qui ne sont pas très fiables.

Une façon de s'assurer que l'on dispose de l'information de la meilleure qualité consiste à consulter les sources de nouvelles professionnelles. Ces sources n'ont pas toujours raison, mais elles sont régies par des normes et s'efforcent de rendre des comptes à leurs publics. Alors, qu'est-ce qui distingue le journalisme des autres sources d'information?

Le **journalisme** est l'activité qui vise à regrouper, évaluer et présenter les nouvelles et l'information, et à les commenter.

Les journalistes jouent un rôle essentiel au sein de notre démocratie. Ils obligent le gouvernement et d'autres sources au pouvoir à rendre des comptes, informent les citoyens sur des événements et développements, favorisent des débats sur divers enjeux et donnent à la population une voix pour s'exprimer.

Lors d'une élection, les journalistes présentent les nouvelles et divers points de vue sur les partis, les candidats et les enjeux, ils vérifient les déclarations des chefs et candidats et placent les événements de campagne en contexte. Sans les journalistes, les citoyens devraient se priver d'une source précieuse d'information qui les aide à savoir si les politiciens disent la vérité ou s'ils agissent dans le meilleur intérêt du public.

Le **journalisme** peut prendre différentes formes et avoir différents objectifs. Il est utile d'analyser ces objectifs pour évaluer leur crédibilité et leur subjectivité possible.

Le **journalisme fondé sur les faits** met l'accent sur la présentation des événements, des enjeux ou des développements dans le but d'informer les gens. Même si cette forme de journalisme comprend une part d'analyse, elle repose essentiellement sur des faits et non sur des opinions.

LEÇON 4 : LES MÉDIAS

Le **journalisme d'opinion** présente un point de vue sur un événement, un enjeu ou un développement. Le journalisme d'opinion a diverses fonctions : il vise parfois à critiquer, à féliciter, à interpréter ou à convaincre. Par exemple, les éditoriaux, les chroniques et les commentaires. Les chroniqueurs d'organes de presse professionnels sont payés pour placer des événements de l'actualité en contexte et ainsi aider les lecteurs à se former leur propre opinion. Ce type de journalisme n'est pas impartial – il repose sur les valeurs et les idées de la personne qui présente l'information.

La capacité de distinguer les faits et les opinions est une compétence fondamentale pour déchiffrer les nouvelles et l'information. Elle peut avoir une incidence sur notre compréhension des enjeux et événements.

Le journalisme fondé sur des faits repose sur un travail de recherche, d'évaluation et de vérification, et vise à présenter les faits de façon exacte et juste.

Pour déterminer si un article est crédible et produit par un journaliste digne de confiance, vous pouvez l'évaluer en fonction de certaines normes de base :

- **Source** : Est-ce que l'article repose sur plusieurs sources fiables?
- **Exactitude** : Est-ce que les faits ont été vérifiés et est-ce que leur source est identifiée?
- **Recherche** : S'agit-il de sources secondaires? Des statistiques ont-elles été citées et, le cas échéant, d'où proviennent-elles?
- **Contexte** : Est-ce que l'article dépasse la nouvelle et intègre une part d'histoire ou de contexte?
- **Équité** : Est-ce qu'on emploie un ton neutre pour décrire les gens et les enjeux?

Ces normes régissent le journalisme fondé sur les faits et le distinguent des autres sources d'information qui ne sont pas tenues au même niveau de recherche et de rigueur.

Les organes de presse professionnels ont leurs propres normes de vérification et d'imputabilité. Comparés à de nombreuses autres sources d'information en ligne, ces organes fondent leur réputation sur leur exactitude et leur fiabilité. Ils sont transparents et appliquent des procédures pour reconnaître et corriger leurs erreurs, le cas échéant. Ces mesures permettent de gagner la confiance du public.

GRANDE IDÉE

Dans une démocratie saine, on demande aux journalistes de tenir les gens au pouvoir responsables et d'informer les citoyens. Lorsque l'on essaie d'identifier les sources d'information fiables, on peut se tourner vers les journalistes et les organisations qui adoptent des normes professionnelles et qui sont capables de reconnaître leurs erreurs.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Une fois la leçon terminée, les élèves devraient savoir ce qui suit :

- Comment le problème de la pollution par l'information favorise la propagation de nouvelles fausses et trompeuses
- Le journalisme joue un rôle clé en démocratie
- La différence entre le journalisme fondé sur des faits et le journalisme d'opinion.

Les élèves devraient être en mesure :

- de faire une distinction entre une nouvelle fondée sur des faits et un article d'opinion
- d'analyser des articles et histoires rapportées dans les médias
- d'évaluer la crédibilité de sources multiples et le caractère adéquat des preuves employées pour justifier les conclusions formulées.

RESSOURCES

- Fichier de diapositives 4 : Les médias
 - **CTRL-F** : educationauxmedias.ca
 - Vidéo : La pollution informationnelle
 - Vidéo : Normes journalistiques
 - Vidéo : La désinformation
 - Fiche d'activité 4.1 : Album de nouvelles
 - Fiche d'activité 4.2 : Analyse de nouvelles
- (Les vidéos, fichiers de diapositives et versions numériques des fiches d'activité se trouvent sur www.voteetudiant.ca/cb)

ACTIVITÉS

 **Amorce : 15 à 20 min.**

1. Lancez une discussion en classe sur la « consommation de nouvelles ».

- Si un ami vous racontait qu'une météorite s'était écrasée dans votre ville, comment feriez-vous pour confirmer la nouvelle?
- Quelles sont vos principales sources de nouvelles et d'information, et pourquoi?

2. Présentez les concepts de pollution par l'information, de **fausse information** et de **désinformation** au moyen de la vidéo « La pollution informationnelle ».

- Pourquoi la pollution par l'information existe-t-elle?
- Pourquoi est-il difficile de déterminer si une source d'information est fiable ou digne de confiance?

 **Discussion : 10 min.**

À quelle fréquence communiquez-vous des nouvelles à vos amis par les médias sociaux ou les applications de messagerie? Est-ce qu'il vous arrive de vérifier si ces nouvelles proviennent de sources fiables?

LEÇON 4 : LES MÉDIAS



Concepts essentiels : 10 à 15 min.

1. Examinez le rôle du journalisme et des normes journalistiques en regardant la vidéo « Normes journalistiques ».
2. Au moyen du fichier de diapositives 4, expliquez aux élèves que l'une des plus importantes distinctions à faire lorsqu'on lit des nouvelles consiste à déterminer s'il s'agit d'un article fondé sur des faits ou un article d'opinion.
 - a) Commencez par examiner la différence entre les faits et les opinions.
 - Un fait est un énoncé qui peut être vérifié et prouvé (p. ex. la Confédération canadienne a été officialisée le 1er juillet 1867).
 - Une opinion est un énoncé qui repose sur les points de vue ou idées d'une personne. Une opinion ne peut pas être vérifiée ou prouvée (p. ex. Drake est meilleur que Shawn Mendes).
 - b) Examinez la couverture médiatique fondée sur des faits par rapport au journalisme d'opinion.
 - **Le journalisme fondé sur des faits** met l'accent sur la présentation des événements, des enjeux ou des développements aux fins d'informer les gens. Même s'il comporte parfois une part d'analyse, il repose sur les faits et non sur les opinions. On parle de « reportages » ou de « comptes rendus directs ».
 - **Le journalisme d'opinion** présente un point de vue sur un événement, un enjeu ou un développement. Le journalisme d'opinion a diverses fonctions : il vise parfois à critiquer, à féliciter, à interpréter ou à convaincre. Ce type de journalisme n'est pas impartial – il repose sur les valeurs et idées de celui qui présente l'information. Par exemple, les éditoriaux, les chroniques et les commentaires.
 - c) Expliquez le concept de **partialité des médias** (fichier de diapositives 4).
 - Lorsque les gens disent d'une source qu'elle est partielle, cela signifie qu'elle favorise un point de vue par rapport à d'autres ou qu'elle suit une idéologie politique donnée.
 - La partialité des médias peut être attribuable à plusieurs facteurs, notamment la propriété de l'organe de presse, son niveau de diversité, le public à qui il s'adresse et les opinions qu'il choisit de diffuser par le truchement de ces chroniqueurs ou de ses éditoriaux, ou par ses commentaires.
 - Un organe de presse peut être politiquement à droite, à gauche ou au centre, selon les réponses formulées à certaines questions.



Action : 20 min. plus travail continu

1. Passez en revue les articles fournis en exemple (voteetudiant.ca/cb > Ressources > Leçon 4) et demandez aux élèves de déterminer si l'article repose sur des faits ou s'il s'agit d'un article d'opinion. Ce travail peut être fait en équipes de deux ou en petits groupes. Demandez aux élèves de communiquer leur décision et de la justifier.
2. Demandez aux élèves de créer un album de nouvelles dédié à l'élection (fiche d'activité 4.1) intégrant des articles de nouvelles et d'opinion. Pour chaque article, ils devront rédiger un sommaire (fiche d'activité 4.2) et répondre aux questions de consolidation.



Autres activités :

- A. La désinformation est une information fausse ou trompeuse qui est communiquée de façon délibérée dans le but de causer du tort. Découvrez comment les « désinformateurs » utilisent leur connaissance des émotions humaines et de la technologie pour répandre ces fausses nouvelles en regardant la vidéo « Désinformation ». Vous trouverez une fiche d'activité numérique en ligne sur voteetudiant.ca/cb.
- B. Au moment des élections, la capacité d'évaluer la fiabilité des nouvelles et de l'information est plus importante que jamais. Utilisez le module de CIVIX CTRL-F : Dans les faits pour enseigner aux élèves des stratégies de littératie numérique simples. Le module CTRL-F repose sur trois stratégies conçues pour évaluer l'information en ligne : vérifier la source, vérifier l'affirmation et retracer l'information. Pour accéder aux activités et tutoriels gratuits, visitez educationauxmedias.ca.
- C. Créez un compte sur les médias sociaux pour votre classe (p. ex. Twitter) afin de suivre la couverture médiatique sur l'élection. Vous pouvez suivre de grands médias ou des journalistes ou spécialistes particuliers. Chaque jour, vous étudierez les nouvelles reçues par un fil personnalisé ou le fil Twitter de la classe.
- D. Pendant toute la durée ou le reste de la campagne, créez un mur de nouvelles ou apportez une nouvelle quotidienne sur les candidats aux élections provinciales et les enjeux de la campagne. Vous pouvez également établir un horaire en fonction duquel un ou des élèves devront apporter en classe, à tour de rôle, une nouvelle sur les élections. Demandez aux élèves de lire ou de résumer leurs articles pour le reste de la classe. Faites ensuite le point ensemble.



Résumé : 5 à 10 min.

- Lancez une dernière discussion sur les médias et la consommation des nouvelles.
- Quel est le rôle du journalisme en démocratie?
 - Pourquoi devrait-on évaluer la crédibilité des différentes sources de médias?
 - Pourquoi est-il important de consulter des sources multiples?

FICHE 4.1 : ALBUM DE NOUVELLES

Pendant la campagne électorale provinciale, vous devrez créer un album de nouvelles numérique lié à l'élection provinciale afin de vous préparer au Vote étudiant.

Vous pouvez choisir des articles ou des reportages liés aux sujets suivants :

- Les différents partis, leur chef et leurs annonces en lien avec leur plateforme respective
- Les candidats qui se présentent dans votre circonscription
- Les enjeux électoraux importants pour les Britanno-Colombiens
- Les événements de campagne importants, comme le débat des chefs.

À la fin de la campagne, vous devrez recueillir et analyser au moins **8 articles ou histoires rapportées dans les médias**.

Vos articles ou histoires doivent provenir d'au moins **4 organes de presse différents**, en ligne, imprimés et diffusés (télévision ou radio).

LISTE DE VÉRIFICATION :

Vous devez également vous assurer que vous avez couvert les éléments de la liste suivante :

- ☐ 3 à 4 reportages ou articles provenant de 3 sources différentes
- ☐ 3 articles d'opinion de 3 sources ou auteurs différents
- ☐ 2 articles de nouvelles de sources différentes sur le même événement de campagne, enjeu ou développement

NORMES JOURNALISTIQUES :

Pour tout article ou reportage fondé sur des faits, déterminez si des normes journalistiques s'appliquent.

- Est-ce qu'il y a plusieurs sources crédibles?
- Est-ce que le journaliste s'est assuré que son compte rendu est exact?
- Est-ce que son article présente le contexte de l'enjeu abordé?
- Est-ce que son article est étayé par des recherches effectuées, notamment, dans des rapports ou statistiques?
- Est-ce que son article est juste? Est-ce que son article décrit les gens et les événements de façon neutre?

QUESTIONS FINALES :

Une fois votre album terminé, répondez aux questions suivantes :

- Quelles sont les deux sources de nouvelles que vous trouvez les plus crédibles? Expliquez votre choix.
- Avez-vous pu détecter des indices de partialité ou des tendances politiques particulières dans ces sources? Expliquez.
- Est-ce que ces articles ont influencé votre opinion sur un enjeu, un parti ou un candidat? Expliquez.

FICHE 4.2 : ANALYSE DES NOUVELLES

Pour chaque article ou compte rendu, remplissez le tableau suivant.

DATE

SOURCE

TITRE

AUTEUR OU JOURNALISTE

NOUVELLE OU OPINION

S'agit-il d'un article de nouvelles ou d'opinion? Comment le savez-vous?

RÉSUMEZ

Qui, quoi, où, quand et comment?

ANALYSE

Article de nouvelles : Est-ce que des normes journalistiques s'appliquent ici? Expliquez.

Article d'opinion : Comment les faits de cet article d'opinion ont-ils été employés? Est-ce qu'ils étayent les arguments de l'auteur? Les avez-vous trouvés convaincants?



Vos **opinions** sont personnelles et hautement subjectives, elles se sont formées au gré de vos expériences et selon vos valeurs, vos connaissances et vos sentiments.

Chacun a une **vision du monde** unique, une perspective générale reflétant notre façon de voir le monde et d'interpréter les événements qui nous entourent sur une base quotidienne. Votre vision du monde est reliée à vos **valeurs**, qui sont vos principes, votre façon de vous comporter ou vos priorités.

Parfois, cette opinion se dessine au contact d'autres personnes dont vous respectez les idées, en effectuant des recherches dans les médias sur un enjeu ou une idée quelconque, en parlant avec vos parents, amis ou avec des aînés, ou en prenant simplement un moment de réflexion pour en venir à vos propres conclusions.

Une **idéologie politique** est une série d'idéaux ou de croyances sur la politique et la façon dont le gouvernement devrait fonctionner. Comme pour façonner son idéologie personnelle, il faut faire preuve d'esprit critique pour évaluer les principes et la vision à la base des différentes idéologies politiques.

Les idéologies les plus courantes sont le **libéralisme**, qui favorise les libertés individuelles, mais reconnaît la nécessité d'une certaine forme d'intervention du gouvernement dans l'économie, et le **conservatisme**, qui défend la préservation de la société et s'oppose aux changements radicaux. Le **socialisme** favorise un système politique et économique où les moyens de production, de distribution et d'échange appartiennent à la communauté, généralement représentée par l'État, et le **libertarisme** défend une intervention minimale de l'État dans la vie des citoyens.

D'autres idéologies, comme le **communisme**, proposent l'établissement d'une société égalitaire et sans classe fondée sur la propriété collective et le contrôle des moyens de production et de la propriété. On retrouve également le **fascisme**, une idéologie de droite autoritaire où l'État, représenté par un seul parti, est généralement très nationaliste et fortement militarisé.

L'**échiquier politique** est un moyen de situer les croyances, les valeurs et les priorités sur un axe horizontal et de fournir un cadre conceptuel pour évaluer les partis et les politiques publiques. Les personnes qui se trouvent à la **gauche** ou à la **droite** de l'échiquier ont généralement des opinions opposées sur divers enjeux socioculturels ou économiques.

LEÇON 5 : VALEURS, ENJEUX ET PERSPECTIVES

Un échiquier linéaire est représenté par une droite horizontale : les partis qui visent l'égalité sociale, les services sociaux et l'intervention du gouvernement dans l'économie sont à gauche, alors que les partis qui favorisent la liberté individuelle, les marchés ouverts et des impôts moins élevés sont à la droite de l'échiquier.



L'échiquier politique peut également être représenté en fonction de deux axes qui se croisent, représentant les politiques fiscales et économiques, et les politiques sociales et personnelles. Ce modèle forme un graphique en quatre sections.

Le spectre politique peut également être construit avec une ou plusieurs dimensions, chaque dimension représentant un ensemble distinct d'enjeux. Une méthode courante consiste à avoir une dimension (ou axe) pour les politiques économiques et une dimension (ou axe) pour les politiques sociales, ce qui crée un quadrant.

Les personnes qui penchent de gauche sur les questions économiques ont tendance à soutenir des impôts plus élevés et plus de dépenses gouvernementales, une plus grande participation du gouvernement et plus de services sociaux. Les personnes qui penchent à droite sur les questions économiques ont tendance à soutenir de faibles impôts et moins de dépenses publiques, moins d'intervention gouvernementale et le libre marché.

Les personnes progressistes sur les questions sociales ont tendance à soutenir les politiques qui préconisent la promotion des questions de justice sociale en modifiant les pratiques et les institutions établies. Un exemple d'une telle politique pourrait être de remédier aux inégalités en accordant un traitement préférentiel aux groupes défavorisés.

Les personnes conservatrices sur les questions sociales ont tendance à soutenir les politiques qui prônent la préservation des valeurs traditionnelles et des institutions établies. Un exemple pourrait être de s'assurer que tout le monde suit les mêmes règles établies et a un accès égal.

Les élections donnent l'orientation politique de notre démocratie pour les quatre prochaines années et permettent aux citoyens de discuter des problèmes qui les touchent et des solutions possibles. C'est à vous de déterminer les enjeux que vous jugez les plus importants et de choisir les partis et candidats qui ont les mêmes priorités que vous et qui sauront les concrétiser.

Même s'il est important de remettre en question le point de vue des autres, il faut respecter leur opinion. Ce sont les résultats de ces discussions et débats qui forment les bases de la démocratie.

GRANDE IDÉE

La politique fait une large place aux débats où les opinions contradictoires peuvent s'exprimer. Il est important de remettre en question le point de vue des autres, mais il faut toujours respecter leur opinion.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves devraient savoir ce qui suit :

- les grandes idéologies et les grands systèmes politiques;
- des visions du monde différentes mènent à des idées et à des points de vue différents sur l'évolution de la société;
- savoir se situer sur l'échiquier politique et comprendre le sens à donner à ce positionnement.

Les élèves devraient être en mesure d'accomplir les tâches suivantes :

- identifier les idéologies politiques et leur incidence sur le développement des politiques publiques;
- comprendre les enjeux politiques provinciaux en Colombie-Britannique;
- expliquer comment différentes idéologies et visions du monde façonnent différentes perspectives sur un même enjeu politique et une même information.

RESSOURCES

- PowerPoint 5 : Enjeux de la campagne
- Vidéo : Être un électeur informé
- Document 5.1 : Visions de l'échiquier politique
- Fiche 5.2 : Évaluer les enjeux politiques
- Fiche 5.3 : Comprendre les enjeux

(Les vidéos, fichiers de diapositives et versions numériques des fiches d'activité se trouvent sur www.voteetudiant.ca/cb)

ACTIVITÉS

 **Amorce : 15 min.**

À l'aide du questionnaire en ligne La Boussole électorale, demandez aux élèves de découvrir leur place dans le paysage politique de la Colombie-Britannique. La Boussole électorale a été développé par des politologues et utilise une série de questions basées sur des enjeux pour évaluer quel parti est le plus étroitement aligné sur les opinions de l'utilisateur. Demandez aux élèves de visiter le site internet de La Boussole électorale (www.boussoleelectorale.ca) pendant la campagne pour remplir le questionnaire.

Note de l'enseignant: En raison de la nature complexe des individus, les résultats d'une enquête sur le spectre politique

LEÇON 5 : VALEURS, ENJEUX ET PERSPECTIVES

ne seront pas tout à fait exacts pour identifier une position politique précise. Il est également important de noter que les opinions des gens peuvent être différentes selon le sujet. Par exemple, vous pouvez être plus à gauche sur certains problèmes et à droite sur d'autres. Le but est d'encourager les élèves à réfléchir sur leurs croyances et leurs valeurs.

Concepts essentiels : 10 à 15 min.

Au moyen du PowerPoint 5, passez en revue les termes et concepts clés suivants : opinions, perspectives, idéologie politique, libéralisme, conservatisme, libéralisme, échiquier politique.

Discussion : 10 min.

Pourquoi est-il important de respecter les opinions des autres? Est-il important de tenir compte des valeurs et des perspectives d'autres personnes que vos parents et amis?

Mise en pratique : 20 à 30 min.

1. Invitez les élèves à préciser ce qu'ils considèrent comme les principaux défis de la Colombie-Britannique d'aujourd'hui. Vous pouvez établir une liste en classe ou demandez à chaque élève de présenter un ou deux défis chacun. En classe, passez en revue les défis énoncés et tentez d'en arriver à un consensus sur les enjeux les plus importants.

2. Divisez les élèves en groupes (un pour chaque enjeu dégagé) et demandez-leur quelle solution ils proposeraient pour régler l'enjeu choisi en tant que citoyens engagés. En outre, demandez aux élèves comment le gouvernement provincial pourrait jouer un rôle dans les solutions qu'ils proposent. De quelle façon le gouvernement peut-il ou doit-il s'impliquer dans l'élaboration ou l'orientation de ces idées?

3. Chaque groupe partagera ses idées avec le reste de la classe.

4. Ensuite, faites le point sur l'activité et réfléchissez au processus politique.

- Est-ce que chaque groupe a des idées différentes ou soutient une seule proposition?
- Quel est le but des élections?
- Comment suivrez-vous votre principal enjeu et le débat qui l'entoure pendant la campagne?

Autres idées :

A. Demandez aux élèves d'inviter parents et amis à discuter des enjeux clés de l'élection provinciale. À l'aide de la fiche 5.2, les élèves devront consigner ces opinions en fonction de quelques questions précises. Les élèves peuvent aussi créer un court sondage proposant une série de questions et qu'ils soumettront à leurs parents. Lancez une discussion de suivi le lendemain. Les élèves ont-ils les mêmes opinions

que leurs parents? Quels sont les motifs qui expliquent ces opinions partagées ou divergentes?

B. Formez des groupes et assignez à chaque groupe un enjeu politique provincial important (p. ex. l'économie, les impôts, les ressources naturelles, l'éducation, la prestation des soins de santé). Demandez aux élèves d'utiliser des articles de journaux pour dégager les opinions des partis et du public sur cet enjeu et les politiques ou solutions mises de l'avant. Les élèves présentent ensuite leurs résultats à la classe. Lors de la présentation, demandez aux élèves de prendre des notes sur la fiche 5.3.

C. Menez une discussion en classe sur l'incidence de la géographie sur vos perspectives et priorités. Questions à poser : Est-ce qu'une personne de Vancouver se préoccupe des mêmes enjeux qu'une personne de Kamloops ou de Fort St. John? Est-ce que les personnes qui résident en région rurale ou dans les réserves font face aux mêmes enjeux que celles qui vivent dans les régions urbaines? Quelles sont les différences géographiques, culturelles ou socioéconomiques qui existent entre ces régions? Comment ces différences influent-elles sur leurs valeurs et priorités des gens de ces communautés?

Résumé : 5 min.

Faites une courte récapitulation sur les enjeux et perspectives. Vous pouvez aussi demander aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Vous retrouvez-vous à une seule extrémité de l'échiquier politique? Est-il possible d'adopter des idées des deux côtés de l'échiquier?
- Quelles personnes et expériences ont eu la plus grande incidence sur votre vision du monde et pourquoi?
- Dans le cadre de cette campagne électorale provinciale, quel est l'enjeu que vous jugez le plus important?
- Comment feriez-vous pour convaincre une personne ayant des opinions politiques différentes des vôtres?

RESSOURCES EXTERNES

- Journaux et sites internet des médias
- Boussole électorale C.-B.
— <https://boussoleelectorale.com>

DOCUMENT 5.1 : LES POINTS DE VUE SUR L'ÉCHIQUIER POLITIQUE

Les gens se trouvant à chaque extrémité de l'échiquier politique ont généralement des points de vue opposés sur différents enjeux économiques et sociaux. Vous trouverez ci-dessous un résumé général des points de vue basé sur un échiquier politique bidimensionnel.



ENJEUX ÉCONOMIQUES/FISCAUX

Pour les enjeux économiques, les Canadiens qui tendent à **gauche** croient généralement que :

- Le gouvernement devrait jouer un rôle dans la gestion de l'économie et créer des emplois, au lieu de laisser le secteur privé être responsable de la création d'emplois.
- Il faut éviter de créer une forte disparité entre les membres les plus riches et les plus pauvres de la société.
- Les gens et sociétés plus fortunés doivent payer un plus grand pourcentage en taxes et impôts que les gens plus pauvres.
- Les services gouvernementaux comme les soins de santé et l'éducation servent grandement la société. Un taux d'imposition élevé et une dette publique peuvent être utiles afin d'assurer ces services de façon suffisante.
- Les politiques et les réglementations sont importantes pour le bien commun. Elles peuvent être perçues comme des inconvénients pour les entreprises, mais ont pour but de répondre à des problèmes sociaux et environnementaux.

Les Canadiens qui tendent à **droite** sur les enjeux économiques croient généralement que :

- Le gouvernement devrait éviter d'intervenir directement dans l'économie et devrait autant que possible soutenir les entreprises et les individus à créer des emplois, des richesses et de l'innovation.
- C'est injuste de pénaliser ceux qui font plus d'argent. Les personnes qui réussissent financièrement reçoivent le fruit de leurs contributions dans la société.
- Un gouvernement plus petit, qui intervient moins dans l'économie et qui offre moins de service, est préférable.
- Les impôts devraient être aussi bas que possible et le gouvernement doit éviter de s'endetter.
- La réglementation de l'industrie n'est pas nécessaire puisque le marché incite suffisamment les entreprises à poursuivre des objectifs sociaux et environnementaux.



ENJEUX SOCIAUX

Sur les enjeux sociaux, les Canadiens qui tendent à **gauche** croient généralement que :

- La société ne devrait pas trop s'attacher aux traditions.
- Les conditions sociales devraient s'améliorer rapidement pour répondre aux besoins si la situation le demande.
- Il est parfois nécessaire de s'attaquer aux inégalités en favorisant certains groupes qui sont désavantagés.
- Il faut constamment agir pour protéger les droits individuels, peu importe les circonstances.

Les Canadiens qui tendent à **droite** croient généralement que :

- Les traditions doivent être respectées, car elles offrent stabilité et sécurité à la société.
- Les changements doivent être lents et prudents lorsqu'ils touchent les conditions sociales.
- Les traitements de faveur ne sont pas nécessaires; tout le monde devrait suivre les mêmes règles et recevoir un traitement égal.
- Lorsqu'on prend des décisions pour tout le pays, il n'est pas toujours possible de protéger les droits de tout le monde.

Si vous tendez vers l'une des extrémités de l'échiquier, vous consentirez davantage à cette vision. Ceux qui se trouvent au **centre** pourraient avoir des opinions nuancées sur certains enjeux, ou n'en appuyer que quelques-uns.

FICHE 5.2 : ÉVALUER LES ENJEUX PROVINCIAUX

Faites participer vos parents et amis à une discussion sur les principales politiques publiques.

1. Évaluez chacun des domaines politiques suivants au niveau provincial.

	EXCELLENT	SATISFAISANT	BESOIN D'AMÉLIORATION
Soins de santé			
Services et soutien aux familles et enfants			
Relations autochtones et réconciliation			
Éducation (petite enfance et enseignement élémentaire et secondaire)			
Emploi et formation professionnelle			
Économie			
Environnement			
Gas naturel			
Énergie et électricité			
Infrastructures			
Logement social			
Réforme électorale			

2. Dans les catégories ci-dessus, quels sont les dossiers qui présentent des défis ou des préoccupations pour vous, votre famille ou votre communauté?

3. Comment le gouvernement provincial pourrait-il régler ou résoudre ces problèmes ou préoccupations, ainsi que leur incidence sur votre vie?

4. De quelle façon ces problèmes influenceront-ils votre vote lors de la prochaine élection provinciale?

FICHE 5.3 : COMPRENDRE LES ENJEUX

Sélectionnez quatre enjeux et comparez la position de chaque parti ou ses politiques à l'égard de chaque enjeu.

Opinions / politiques				
Enjeu 1 :				
Enjeu 2 :				
Enjeu 3 :				
Enjeu 4 :				

LES ÉLECTIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE



Les **élections** sont des courses politiques au leadership, aux idées et au pouvoir où les partis et les candidats font campagne pour obtenir notre vote et notre soutien.

Un **candidat** est une personne qui brigue le poste de représentant élu. Au niveau fédéral et provincial, en Colombie-Britannique, la plupart des candidats sont affiliés à un parti politique.

Il existe de nombreux systèmes différents dans le monde permettant de déterminer quel parti et quels candidats seront élus, et qui formera le gouvernement.

Un **système électoral** est le moyen par lequel les choix des citoyens, exprimés sous forme de votes, sont traduits en sièges. La Colombie-Britannique a recours au système majoritaire uninominal, ou **système uninominal majoritaire à un tour**.

La province est divisée en 87 **circonscriptions** qui sont des zones géographiques définies. La taille des circonscriptions électorales est déterminée par des facteurs tels que la population, la composition démographique et la géographie. Chaque circonscription est représentée par un membre de l'Assemblée législative (circonscriptions uninominales). Les circonscriptions électorales urbaines

sont souvent plus petites et plus peuplées, alors que les circonscriptions rurales sont plus grandes et leurs populations sont moins denses.

Dans le système **uninominal majoritaire** à un tour, les électeurs ne peuvent voter que pour un seul candidat (bulletin exclusif) et le candidat qui compte le plus de vote remporte la course. Le candidat gagnant n'a pas besoin d'obtenir plus de 50 % des votes; il doit seulement obtenir au moins un vote de plus que tous les autres candidats (**majorité simple**).

Un parti politique rassemble des personnes partageant une vision commune et des idées politiques similaires, dont l'intention est d'atteindre le pouvoir et d'introduire des changements politiques utiles. Les partis politiques sont composés de personnes qui souhaitent servir le public. Toute personne qui a atteint l'âge prescrit (soit 14 ans dans la plupart des cas), peut devenir membre d'un parti politique. Les membres du parti choisissent le **chef du parti** et les candidats locaux et, ensemble, les aident à se faire élire.

La plupart des candidats locaux sont membres du parti et sélectionnés par l'**association de circonscription** électorale locale grâce à un processus de nomination, sauf s'ils se présentent comme **indépendants** et ne sont affiliés

LEÇON 6 : LES ÉLECTIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

à aucun parti. Ils sont choisis en fonction de leur potentiel de réussite. Les membres du parti échangent sur diverses idées et proposent des politiques. Certains partis ont également une aile jeunesse.

Au cours d'une élection, le parti politique, ses candidats et son équipe de campagne déterminent les objectifs qu'ils souhaitent poursuivre, dans l'intention de communiquer leur message pour obtenir l'appui des électeurs. La plateforme du parti est une série de politiques et de principes sur différents enjeux qui concernent le gouvernement et le public.

Dans le système parlementaire de la Colombie-Britannique, le parti qui fait élire le plus grand nombre de représentants ou qui remporte le plus de sièges à l'Assemblée législative forme généralement le gouvernement et son chef devient le premier ministre.

GRANDE IDÉE

Les partis politiques rassemblent des gens ayant des idées et des objectifs politiques similaires, qui souhaitent apporter des changements constructifs en se faisant élire.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves devraient savoir ce qui suit :

- l'élaboration, la structure et la fonction des institutions politiques canadiennes;
- le système électoral de la Colombie-Britannique et son fonctionnement;
- leur circonscription et les candidats qui s'y présentent.

Les élèves devraient être en mesure d'accomplir les tâches suivantes :

- mener des recherches sur les partis et les candidats qui se présentent;
- analyser les plateformes des partis et les positions relatives à différents enjeux;
- comparer les candidats qui se présentent à l'élection;
- reconnaître les relations de pouvoir entre les citoyens et le gouvernement.

RESSOURCES

- PowerPoint 6 : Les élections en Colombie-Britannique
- Vidéo : Notre système électoral
- Document 6.1 : Résultats de l'élection provinciale de 2017
- Fiche 6.2 : Découvrir les partis
- Fiche 6.3 : Évaluer le débat des chefs
- Fiche 6.4 : Profil d'un candidat aux élections

(Les vidéos, diapositives et les versions numériques des activités sont disponibles au www.voteetudiant.ca/cb)

ACTIVITÉS

 **Amorce : 10 à 15 min.**

1. Regardez la vidéo «Soyez prêts à voter» avec les élèves pour passer en revue les principales étapes de la préparation du vote.

2. Trouvez la circonscription électorale de l'école sur une carte des circonscriptions provinciales. Demandez aux élèves s'ils constatent des différences entre leur circonscription électorale et d'autres ailleurs en Colombie-Britannique (p. ex. taille, forme). Demandez-leur de considérer pourquoi il y a des différences et de préciser en quoi elles consistent (p. ex. densité de population, composition démographique, géographie, points d'intérêt).

3. Montrez aux élèves une carte de la circonscription électorale de l'école sur le site de Elections BC (www.elections.bc.ca/index.php/maps/). Ensuite, posez les questions suivantes :

- Où sont les frontières de la circonscription électorale?
- Quels sont les principaux points d'intérêt de la circonscription électorale?
- En quoi la circonscription électorale est-elle unique?
- De quels enjeux vous attendez-vous à ce que les gens de votre circonscription parlent?
- Quelles promesses ou quels engagements attendez-vous des candidats locaux?

 **Concepts essentiels : 20 min.**

À l'aide du PowerPoint 6 et/ou de la vidéo «La démocratie parlementaire en Colombie-Britannique», passez en revue certains termes et concepts clés sur le processus électoral en Colombie-Britannique : système électoral, candidat, circonscription, système majoritaire uninominal, ou système uninominal majoritaire à un tour, premier ministre, parti politique, chef de parti.

 **Discussion: 5 min.**

À l'aide du document 6.1, passez en revue les résultats de l'élection provinciale de 2017 en Colombie-Britannique. Quel parti a formé le gouvernement? Comment les résultats du Vote étudiant se sont-ils comparés aux résultats des élections générales? Quels événements ont suivi après les dernières élections? Quel parti a finalement formé le gouvernement et comment?

★ **Mise en pratique : 50 à 120 min.**

1. Passez en revue la liste des candidats inscrits dans la circonscription de votre école. Vous trouverez cette information sur le site internet d'Elections BC (www.elections.bc.ca — en anglais seulement).

LEÇON 6 : LES ÉLECTIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

2. Formez des groupes et assignez à chaque groupe un parti politique ou un candidat, ou laissez les élèves faire leur choix. Veillez à ce que tous les candidats de votre circonscription électorale soient représentés par un groupe.

3. À l'aide des sites internet des partis, des ressources en ligne et de la documentation de campagne, demandez à chaque groupe de se pencher sur les questions suivantes :

- Qui est le candidat local? Est-il affilié à un parti politique?
- Que représente ce parti politique? Qui est le chef actuel de ce parti? (le cas échéant)
- Quel est le logo ou le slogan du parti ou du candidat? A-t-il des affiches ou des publicités? Quels sont ses principaux messages?
- Quelles sont les grandes priorités ou idées (plateforme) de ce parti ou de ce candidat? Quelle est sa vision pour la Colombie-Britannique?
- Où se situe ce parti ou ce candidat sur l'échiquier politique?

4. Chaque groupe fera une courte présentation sur son parti politique/candidat et leur plateforme. Les élèves devraient intégrer une composante audiovisuelle pour illustrer le logo du parti, des éléments de sa campagne, des images ou des vidéos de son chef ou du candidat local. Les élèves peuvent prendre des notes sur chaque présentation à l'aide de la fiche 6.2. Ensuite, demandez aux élèves de voter pour le parti qui répond le mieux à leurs attentes (à l'exception de leur propre parti).

✚ Autres idées :

A. Les débats des chefs sont des occasions pour les dirigeants des principaux partis de présenter leur plateforme, de critiquer les programmes de leurs opposants et de se faire valoir auprès des électeurs. Invitez les élèves à assister à l'un des débats des chefs ou demandez aux élèves de le regarder avec leurs parents et amis. Ensuite, invitez les élèves à évaluer la performance de chacun des candidats à l'aide de la fiche 6.3.

B. Créez une liste de trois à cinq questions pertinentes à poser aux candidats locaux. Envoyez les questions par courriel à chacun des candidats ou contactez-les via les médias sociaux (p. ex., Twitter, Facebook) et donnez-leur quelques jours pour y répondre. Les élèves devraient comparer les réponses reçues et réfléchir de manière critique tout en décidant avec qui ils sont le plus d'accord. Les élèves peuvent également utiliser la feuille d'activité 6.4 pour effectuer des recherches sur chaque candidat.

C. Demandez aux élèves d'organiser un faux débat et d'y participer, pour se familiariser avec les enjeux et mieux comprendre le travail de candidat lors d'une campagne électorale. En petits groupes, sélectionnez un élève

qui jouera le rôle d'un candidat dans la circonscription électorale de votre école. Le reste du groupe formera son équipe de campagne et l'aidera à se préparer. Demandez aux élèves d'examiner les sites internet des candidats, les médias sociaux, les journaux et d'autres documents de campagne pour leur candidat ainsi que leurs adversaires. En utilisant l'information recueillie, l'équipe de campagne devrait préparer les principaux points de discussion qui pourraient être utilisés pendant le débat pour renforcer la position du candidat et affaiblir celle de ses adversaires.

D. Les partis politiques ont recours à divers types de publicités et de médias pour se faire connaître et recueillir les votes des électeurs. Certaines de ces publicités sont positives et parlent de la plateforme du parti, alors que d'autres sont négatives et attaquent les autres chefs ou leur plateforme. Comparez les campagnes publicitaires de plusieurs partis politiques et encouragez les élèves à analyser la stratégie de campagne de chaque parti. Posez les questions suivantes : Quels messages les partis tentent-ils de transmettre? À quelles méthodes ont-ils le plus recours? Quels partis visent-ils dans leurs publicités? Quelles publicités sont les plus efficaces et pourquoi? La publicité est-elle efficace pour obtenir l'appui des électeurs?



Résumé : 5 min.

Faites une courte récapitulation sur les partis politiques et les candidats locaux. Vous pouvez aussi demander aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Quels sont les avantages et les désavantages de se présenter comme candidat indépendant ou sans être affilié à un parti?
- Est-ce que les candidats devraient être obligés de suivre la ligne de parti dans certains dossiers seulement ou dans tous les dossiers?
- Quelles sont les forces et les faiblesses de chaque candidat? Qui est le plus susceptible de bien servir la communauté?
- Quelle est la plateforme électorale avec laquelle vous êtes le plus en accord?

RESSOURCES EXTERNES *

- Cartes des circonscriptions provinciales — www.elections.bc.ca/index.php/maps
- Information et documentation sur les candidats (sites internet des candidats, brochures)
- « Systèmes électoraux, » *Parlement du Canada* — www.parl.gc.ca
- La partis politiques en Colombie-Britannique - www.elections.bc.ca
- www.worklessparty.org

* (en anglais seulement)

DOCUMENT 6.1: RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PROVINCIALE DE 2017

Partis politiques inscrits	RÉSULTATS DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE		
	Candidats élus	Bulletins valides	% des suffrages exprimés
Parti libéral de la Colombie-Britannique	43	796 672	40,4%
Nouveau parti démocratique de la Colombie-Britannique	41	795 106	40,3%
Parti vert de la Colombie-Britannique	3	332 387	16,8%
Indépendant	0	20 956	1,1%
Autres partis *	0	28 793	1,4%

Source: Elections BC

Partis politiques inscrits	RÉSULTATS DU VOTE ÉTUDIANT		
	Candidats élus	Bulletins valides	% des suffrages exprimés
Nouveau parti démocratique de la Colombie-Britannique	60	65 205	38,9%
Parti vert de la Colombie-Britannique	14	47 641	28,5%
Parti libéral de la Colombie-Britannique	12	42 651	25,5%
Indépendant	1	3 626	2,2%
Autres partis *	0	8 156	4,9%

* Sans affiliation, Libertarien, Parti Conservateur de la Colombie-Britannique, Parti communiste de la Colombie-Britannique, Christian Heritage Party of B.C., Your Political Party of BC (YPP), The Vancouver Island Party, BC Cascadia Party, BC Refed, BC First, Land Air Water-The L.A.W., 4BC, BC Social Credit Party, BC Action Party, Republican Party, BC Citizens First Party.

FICHE 6.2 : DÉCOUVRIR LES DÉBAT DES CHEFS

À partir de sources variées, recueillez de l'information sur les partis politiques qui font campagne pendant l'élection.

Détails sur le parti politique	Slogan de campagne et principaux messages
Nom : Chef : Site internet :	
Nom : Chef : Site internet :	
Nom : Chef : Site internet :	
Nom : Chef : Site internet :	
Nom : Chef : Site internet :	

FICHE 6.3 : ÉVALUER LE DÉBAT

Suivez le débat des chefs, faites une évaluation de la performance de chaque chef de parti et réfléchissez à leurs messages principaux. L'échelle suivante peut servir de cadre d'évaluation.

5 – Très mauvais

4 – Mauvais

3 – Satisfaisant

2 – Bon

1 – Très bon

Chef de parti	Connaissances	Qualités d'orateur	Message	Argumentation	Bienséance	Note (sur 25)
a)						
Principaux messages :						
b)						
Principaux messages :						
c)						
Principaux messages :						
d)						
Principaux messages :						
e)						
Principaux messages :						

FICHE 6.4 : PROFIL D'UN CANDIDAT AUX ÉLECTIONS

Créez un profil pour un candidat dans votre circonscription électorale.

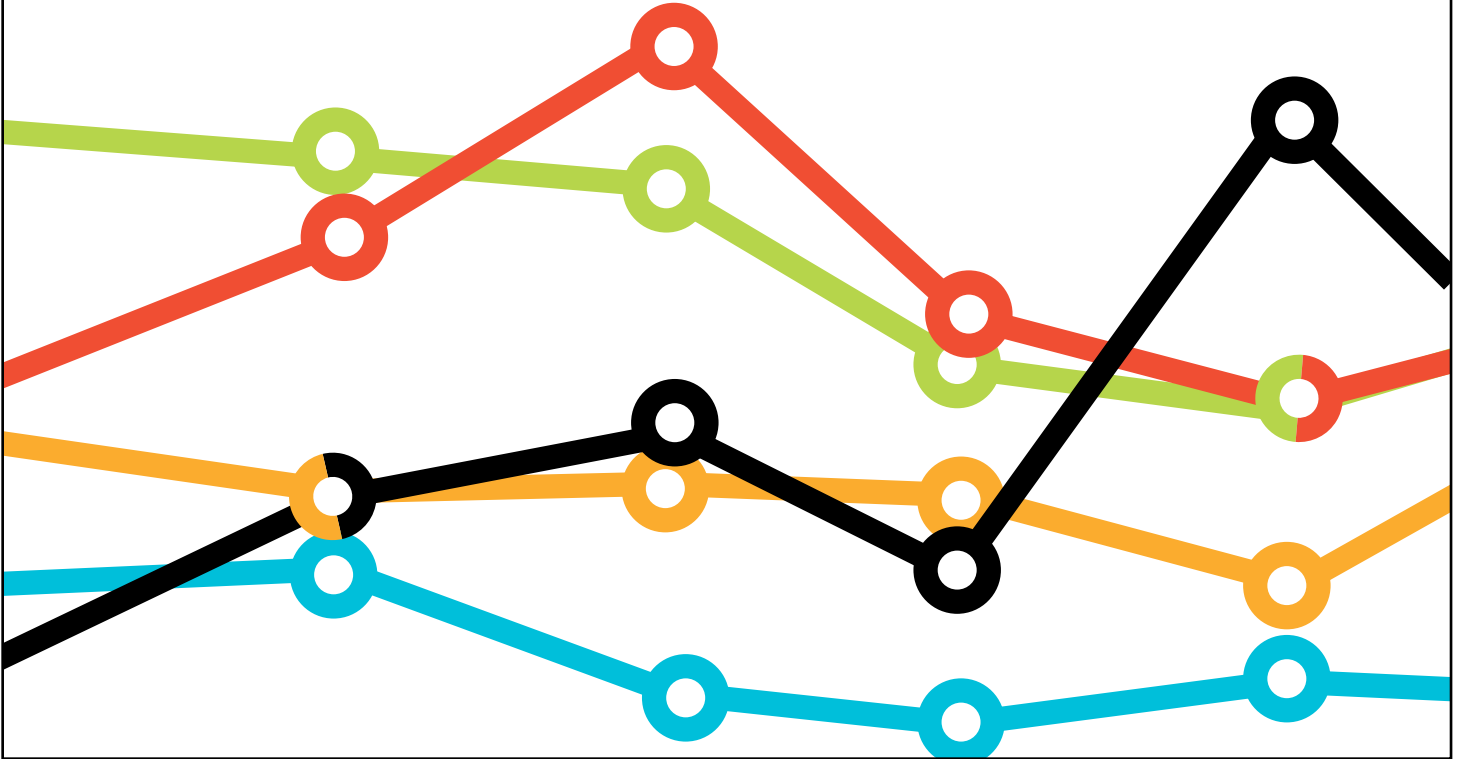
Nom du candidat et parti (*le cas échéant*) :

Compétences du candidat et expérience pertinente :

Plateforme électorale, priorités et promesses :

Faits intéressants et importants concernant le candidat :

SONDAGES D'OPINION



Un **sondage d'opinion** est une question ou une série de questions visant à mesurer les opinions du public sur un sujet donné ou une série de sujets. L'opinion publique peut varier d'une journée à l'autre et les résultats du sondage présentent un aperçu de l'opinion des citoyens à un moment précis.

Les résultats des **sondages** sont souvent annoncés au cours de la période précédant la campagne et en cours de campagne. Au cours d'une campagne électorale fédérale, il est fréquent de publier les résultats de plusieurs sondages par semaine, provenant de sources diverses.

On a recours à deux principaux types de sondages lors d'une élection : les **sondages d'intention** et les **sondages spécialisés**. Les sondages d'intention visent à déterminer quel est le leader, le parti ou le candidat que les électeurs préfèrent au moment du sondage, alors que les sondages spécialisés visent à évaluer certains **enjeux** de la campagne et les politiques proposées.

Un sondage ne peut jamais être exact à 100 % et plusieurs aspects affectent la validité ou la légitimité d'un sondage, notamment la méthode de sélection des répondants, la taille de l'échantillon ou le nombre de personnes sondées, la formulation d'une question, le moment où

les répondants sont sondés et même l'attitude de la personne qui pose les questions.

Une **marge d'erreur** est une valeur minimale intégrée à la plupart des sondages qui tient compte des erreurs de calcul ou des changements d'opinion. En général, la marge d'erreur se situe à environ 3 %. Par exemple, un candidat qui affiche une avance de 2 % dans un sondage ayant une marge d'erreur de 3 % pourrait se retrouver à égalité avec un autre candidat, tirer de l'arrière ou encore, avoir 5 points d'avance.

Les méthodes de sondage ont changé au cours des dernières années. Par le passé, les sondages étaient menés au téléphone ou où des interviewers étaient envoyés pour interroger les gens dans la rue ou à leur domicile. Les interviewers faisaient du porte-à-porte ou interrogeaient les gens dans la rue. Avec les nouvelles technologies, les sondages sont plus faciles, plus rapides et moins coûteux à réaliser. Ils se font maintenant en ligne, par le truchement des médias sociaux ou par téléphone mobile. Ces sondages sont difficiles à interpréter de façon exacte et ne sont pas toujours représentatifs de la population, puisque les participants choisissent eux-mêmes d'y répondre, écartant ainsi tout caractère aléatoire.

LEÇON 7 : SONDAGES D'OPINION

Les sondages sont utilisés par les organismes de presse afin de faire connaître les opinions du public et de favoriser le débat et la réflexion. Les partis politiques mènent également des **sondages internes** pour les aider à prendre des décisions stratégiques, notamment viser une problématique particulière ou mettre l'accent sur une circonscription qu'ils souhaitent remporter.

GRANDE IDÉE

Le sondage d'opinion a une influence sur les électeurs et les campagnes électorales.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves devraient savoir ce qui suit :

- faits qui auront une incidence sur la validité et la fiabilité des données de sondage;
- comment la connaissance des données de sondage peut influencer sur les intentions de vote et le comportement;
- des facteurs, des forces et des événements peuvent influencer l'opinion publique et avoir une incidence sur l'issue de l'élection;

Les élèves devraient être en mesure d'accomplir les tâches suivantes :

- Évaluer la méthodologie d'un sondage d'opinion pour la validité;
- justifier des points de vue opposés après avoir étudié les points de discorde, la fiabilité des sources et la pertinence des faits;
- analyser les méthodes employées par les médias, les gouvernements et d'autres groupes importants pour influencer la perception du public sur un enjeu ou un événement donné.

RESSOURCES

- PowerPoint 7 : Sondages d'opinion lors d'une élection
- Un article ou un résumé sur un récent sondage d'opinion

(Les vidéos, diapositives et les versions numériques des activités sont disponibles au www.voteetudiant.ca/cb)

ACTIVITÉS

 **Amorce : 15 à 20 min.**

1. Demandez aux élèves de répondre à une ou plusieurs questions d'un sondage d'opinion récent. Il peut s'agir d'un exercice informel ou vous pouvez créer un véritable sondage sur papier.

2. Compilez les résultats et communiquez-les aux élèves. Les élèves sont-ils surpris des résultats ou les avaient-ils prédits?

3. Comparez les résultats des élèves avec les résultats officiels du sondage. Les élèves suivent-ils la tendance ou obtiennent-ils des résultats différents?

4. Faites une courte récapitulation. Pourquoi pensez-vous que les résultats étaient similaires ou différents? Quels facteurs influent sur les résultats d'un sondage (p. ex. géographie, âge, le libellé des questions)? Comment pensez-vous que les sondages d'opinion influencent les campagnes électorales?

 **Concepts essentiels : 10 à 15 min.**

À l'aide du PowerPoint 7, passez en revue les termes et concepts clés concernant les sondages d'opinion : sondage, sondage d'intention, sondage spécialisé, marge d'erreur, sondage interne.

★ **Mise en pratique : Temps de préparation, 30 minutes, temps de mise en œuvre, 30 minutes, résultats et résumé après l'activité.**

1. Ensemble ou en groupes, les élèves devront planifier et réaliser un sondage d'opinion lié à l'élection. Les répondants peuvent être des élèves de l'école, des parents ou des membres de la communauté.

Étape 1: Déterminez le ou les groupes cibles et la taille de l'échantillon. Envisagez la possibilité de comparer les résultats entre différents groupes (p. ex. année, groupe d'âge, sexe).

Étape 2: Établissez le but du sondage et les questions à poser. Certaines questions de nature démographique pourraient y être intégrées, comme l'âge et le sexe.

Étape 3: Préparez le matériel requis pour réaliser le sondage (p. ex. questionnaire sur papier ou en ligne).

Étape 4: Posez les questions et recueillez les réponses.

Étape 5: Analysez les résultats et publiez-les. Les résultats doivent être traduits en pourcentages et en chiffres bruts. Une analyse plus approfondie permettra de comparer les résultats entre les différents groupes, selon l'échantillon et sa taille

LEÇON 7 : SONDAGES D'OPINION

2. Examinez les résultats du sondage en classe. Si la classe est divisée en groupes, chaque groupe présente ses résultats au reste de la classe.

- Quelles sont les observations que vous trouvez les plus intéressantes?
- Quelles difficultés les élèves ont-ils éprouvées lors de la collecte et de l'analyse des données?
- Est-ce que les questions étaient comparables avec celles d'autres sondages? Est-ce qu'elles ont donné lieu à des résultats similaires ou différents? Pourquoi ou pourquoi pas? Quels facteurs pourraient influencer sur ce point (p. ex. Formulation des questions, données démographiques)?

3. Invitez les élèves à diffuser leurs résultats. Les élèves peuvent rédiger des articles de journaux sur leurs conclusions, les transmettre lors des annonces matinales à l'école, ou trouver d'autres façons de communiquer leurs résultats à leurs camarades.

✚ Autres idées :

A. Tout au long d'une campagne électorale, de nombreux sondages et leurs résultats seront partagés. Chaque sondage est commandé par une entreprise, un organisme de presse ou un parti politique et contient diverses questions visant à obtenir une foule d'information. Ensemble, en groupes ou individuellement, les élèves devront comparer deux sondages d'opinion différents couvrant le même sujet ou enjeu. Demandez-leur de déterminer la source, le but du sondage, la taille de l'échantillon, le groupe d'âge, la représentation géographique et la marge d'erreur. Les résultats reflètent-ils les mêmes opinions? Essayez de déterminer pourquoi.

B. Créez un « coin sondage » dans la classe afin de présenter les résultats du sondage d'intention mené pendant la campagne. Affichez les résultats avec des images des chefs; préparez une échelle chronologique se terminant par la journée de l'élection et inscrivez-y les différents résultats obtenus en cours de campagne. Pendant la campagne, notez toutes les annonces et tous les événements majeurs en vue de les analyser plus tard (p. ex. annonces liées à la plateforme d'un parti, débat des chefs). Une fois l'élection passée, évaluez la validité des résultats du sondage. Ces résultats, à la fin de la campagne, laissaient-ils présager ce résultat? Les résultats des sondages ont-ils changé de façon marquée d'une semaine à l'autre? Quels grands événements ou quelles grandes annonces ont eu une incidence sur les résultats du sondage?

C. Lors de récentes élections, les sondeurs ont été critiqués parce que les résultats de leurs sondages ne reflétaient pas l'issue du vote (p. ex. élection américaine de 2016, référendum du Brexit au Royaume-Unis). Dans certains cas, les sondeurs ont même annoncé la victoire d'un tout autre parti. Croyez-vous que les résultats des sondages peuvent exercer une influence sur le taux de participation ou sur les intentions de vote? Discutez des avantages et des désavantages des sondages et des effets qu'ils ont sur une élection.



Résumé : 5 à 10 min.

Tenez une brève discussion récapitulative sur les sondages d'opinion lors d'une campagne électorale. Vous pouvez aussi demander aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Qu'avez-vous appris sur les sondages d'opinion?
- Quel effet, le cas échéant, le sondage a-t-il eu sur votre décision de voter pour un parti ou un candidat en particulier?
- Croyez-vous que les sondages d'intention ont une incidence positive ou négative sur les électeurs? Expliquez votre raisonnement.

RESSOURCES EXTERNES

Firmes de recherche et de sondage. Quelques exemples :

- Abacus Data — www.abacusdata.ca *
- Ekos Research Associates — www.ekos.com *
- Environics Research Group — www.environics.ca *
- Forum Research — www.forumresearch.com *
- Insights West — www.insightswest.com *
- Ipsos Reid — www.ipsos.ca *
- Nanos Research — www.nanosresearch.com

* (en anglais seulement)

LE VOTE



Elections BC est un organisme indépendant et non partisan de l'Assemblée législative responsable d'administrer les processus électoraux en Colombie-Britannique, incluant les élections générales provinciales et les élections partielles, les pétitions de destitution, les pétitions d'initiative et les votes par initiative, les référendums et plébiscites, les élections locales et finalement, se prononcent sur les règles sur la publicité et le financement des campagnes électorales. Elections BC n'est pas responsable d'administrer les élections fédérales ou locales. En agissant de façon juste et impartiale, Elections BC veille à ce que les résidents de la Colombie-Britannique jouissent pleinement de leurs droits démocratiques.

La Colombie-Britannique est la première province du Canada à adopter les **élections à date fixe**. Depuis 2005, la *Constitution Act* prévoit que des élections provinciales auront lieu tous les quatre ans, le deuxième mardi du mois de mai.

Cependant, cela n'empêche pas une élection provinciale d'être déclenchée à un autre moment. Une élection est déclenchée lorsque le gouvernement perd un vote de confiance ou si le lieutenant-gouverneur dissout l'Assemblée législative à la demande du premier ministre.

À la suite d'un appel anticipé aux élections, la 42e élection générale de la Colombie-Britannique aura lieu le samedi 24 octobre 2020.

Pour être admissible au vote lors d'une élection en Colombie-Britannique, vous devez :

- être un citoyen canadien;
- avoir au moins 18 ans le jour de l'élection;
- avoir résidé en Colombie-Britannique pendant six mois avant le jour du vote.

En vertu de la *Loi électorale*, les électeurs doivent également produire leur identité et leur lieu de résidence afin de recevoir un bulletin ou de s'inscrire pour le vote.

Vous avez trois options :

1. Un document émis par le gouvernement de la C-B. ou du Canada qui contient le nom de l'électeur, une photographie et l'adresse domiciliaire, comme un permis de conduire ou une carte d'identité de la Colombie-Britannique.
2. Un certificat de statut d'Indien.
3. Deux documents qui contiennent le nom de l'électeur (au moins un des deux documents doit également contenir l'adresse domiciliaire de l'électeur).

Elections BC tient à jour une **liste électorale**, qui contient les noms et adresses des électeurs admissibles inscrits. Avant le déclenchement d'une élection, vous pouvez vous

inscrire au moyen du système d'enregistrement en ligne d'Elections BC ou en communiquant avec leurs bureaux. Lors d'une élection, vous pouvez également vous inscrire au bureau de scrutin, avant de voter.

Dans le cadre des récents changements apportés à la Loi électorale, les jeunes de 16 et 17 ans éligibles de la Colombie-Britannique peuvent désormais s'inscrire pour faire partie de la liste des futurs électeurs. Une fois qu'ils auront 18 ans, les inscrits seront automatiquement ajoutés à la liste électorale provinciale.

Pour être éligible à la Liste des futurs électeurs, une personne doit être :

- 16 ou 17 ans,
- un citoyen canadien, et
- un résident de la Colombie-Britannique.

Chaque **circonscription** électorale est constituée de plus petites sections **de vote**, qui sont des zones géographiques définies. Les électeurs admissibles doivent se rendre au **bureau de scrutin** désigné pour leur section. La liste des bureaux de scrutin se trouve sur le site internet d'Elections BC (www.elections.bc.ca), dans les journaux locaux et sur les cartes d'information à l'électeur que reçoivent tous les électeurs inscrits.

Les électeurs peuvent exprimer leur suffrage de l'une de ces quatre manières :

Lors du vote par anticipation — Les bureaux de scrutin sont ouverts de 8 h à 20 h (heure locale) du jeudi 15 octobre au mercredi 21 octobre.

Le jour du scrutin — Les bureaux de scrutin sont ouverts le 24 octobre de 8 h à 20 h, heure du pacifique.

Aux bureaux électoraux de chaque circonscription — À partir du moment où l'élection est déclenchée jusqu'au 24 octobre.

Vote par correspondance — Les électeurs peuvent demander de voter par envoi postal avant que l'élection soit déclenché jusqu'à 16 h le jour du scrutin. L'envoi postal leur est posté ou est envoyé dans un bureau électoral du district afin que vous le récupériez. Une fois complété, l'envoi postal doit être retourné à Elections BC avant 20 h le 24 octobre.

Le vote au Canada se fait par **scrutin secret**, qui garantit la confidentialité du choix de l'électeur. Personne, à l'exception de l'électeur, ne peut connaître son choix.

Un **bulletin de vote** comprend les noms des candidats qui se présentent dans votre circonscription électorale et le nom de leur parti, le cas échéant. Un espace est prévu à côté du nom de chaque candidat pour marquer votre bulletin. Dans la mesure où cette marque est claire et que

vous ne votez que pour un seul candidat, votre bulletin sera **accepté** (p. ex. crochet, X, noircir la case).

Le processus du vote au bureau de scrutin se déroule comme suit :

1. Une fois votre admissibilité confirmée, on vous remet un bulletin de vote initialisé par le **personnel électoral**
2. Vous passez derrière l'isoloir pour marquer votre bulletin. Les électeurs ne peuvent choisir qu'un seul candidat sur leur bulletin.
3. Remettez votre bulletin plié au **greffier du scrutin** qui vérifie les initiales et retire le talon.
4. Placez votre bulletin dans l'urne.

Lorsque le choix de l'électeur ne peut être établi clairement, qu'il s'agisse d'un accident ou d'un geste délibéré, le bulletin de vote est **rejeté**. Il peut s'agir d'un bulletin marqué pour plusieurs candidats, même si différents symboles sont employés, d'un bulletin où les candidats sont classés par ordre de préférence ou encore d'un bulletin vide. Si vous écrivez votre nom sur le bulletin, votre bulletin sera également rejeté.

Un **bulletin annulé** a été déchiré ou mal marqué, et échangé pour un nouveau bulletin. Il est tenu à l'écart et n'est jamais inséré dans l'urne.

Vous devez réfléchir aux motifs pour lesquels vous appuyez un candidat pour le poste de député provincial, un parti politique ou un chef de parti, une idée politique spécifique ou la totalité de la plateforme d'un parti. Prendre une telle décision requiert une certaine réflexion.

Vous serez prêt à voter lorsque vous serez convaincu de votre choix.

GRANDE IDÉE

Les élections sont le processus par lequel les citoyens ont la plus grande possibilité d'exercer une influence sur leur gouvernement et les lois.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves devraient savoir ce qui suit :

- le processus du vote en Colombie-Britannique;
- les critères d'admissibilité pour voter lors d'une élection provinciale;
- les différentes façons de voter.

Les élèves devraient être en mesure d'accomplir les tâches suivantes :

- comprendre comment participer au processus du vote;
- participer à un dialogue constructif et critique;
- faire preuve de réflexion critique et prendre une décision.

RESSOURCES

- PowerPoint 8 : Le vote
 - Vidéo : Vote étudiant 2017 Colombie-Britannique
 - Vidéo : Le vote en Colombie-Britannique
 - Vidéo : Pourquoi il est important de voter
 - Fiche 8.1 : Se préparer à voter
 - Guide des élections de Vote étudiant
- (Les vidéos, diapositives et les versions numériques des activités sont disponibles au www.voteetudiant.ca/cb)

ACTIVITÉS

Amorce : 10 à 15 min.

1. Regardez la vidéo «Vote étudiant 2017 Colombie-Britannique» et «Pourquoi il est important de voter» avec votre classe pour préparer la Journée du Vote étudiant.

2. Expliquez aux élèves que le but du programme est d'offrir aux jeunes une occasion de voter afin de les préparer à exercer ce droit dès qu'ils en auront l'âge. Les résultats du Vote étudiant sont aussi diffusés publiquement et communiqués aux médias, ce qui permet aux jeunes d'être entendus lors de l'élection et aux partis de tenir compte de l'opinion de la prochaine génération d'électeurs.

3. Lancez une discussion en classe : quelles compétences essayez-vous de développer? (p. ex. sports, conduite, jeux vidéo, cuisine)? Est-il important pour les élèves de s'exercer à voter? Pourquoi? Les jeunes devraient-ils avoir leur mot à dire lors d'une élection provinciale?

Discussion : 5 min.

Lors d'une élection, le vote se fait par scrutin secret. Qu'est-ce que cela signifie pour vous? Pourquoi est-ce que cela est important? Quelles pourraient être les conséquences d'un vote public? Pourquoi est-il important de garantir un processus électoral juste et impartial?

Concepts essentiels : 10 à 15 min.

À l'aide du PowerPoint 8 et de la vidéo «Voter en Colombie-Britannique», passez en revue les termes et concepts clés suivants sur le vote lors des élections provinciales en Colombie-Britannique : Elections BC, électeur, bulletin, scrutin secret, bulletin accepté, bulletin rejeté, bulletin annulé, vote par anticipation, vote spécial.

Mise en pratique : 20 min. et devoir

1. Rappelez aux élèves que voter, c'est bien plus que d'inscrire un « X » sur un bulletin de vote. Il faut faire des recherches, réfléchir, exercer son esprit critique et prendre une décision. À l'aide de la fiche 8.1, demandez aux élèves d'évaluer les enjeux de la campagne, les plateformes des partis, les chefs et les candidats locaux.

2. Offrez aux élèves la possibilité de communiquer leurs opinions sur les partis, les candidats et la campagne. Certains sauteront sur l'occasion pour faire connaître leur opinion et tenter de convaincre les autres. Certains préféreront garder leurs opinions politiques pour eux.

Note à l'enseignant : Voilà une excellente occasion de souligner l'importance de la confidentialité et du respect pour une diversité de points de vue.

3. Demandez aux élèves d'apporter la fiche à la maison et de lancer une discussion avec leurs parents et amis au sujet de l'élection. Les élèves pourraient demander à leurs parents et amis s'ils ont l'intention de voter et s'ils ont déjà choisi un candidat. Rappelez aux élèves qu'ils peuvent consulter le site d'Elections BC (www.elections.bc.ca) pour déterminer où et quand leurs parents peuvent voter et encouragez-les à accompagner des électeurs au bureau de scrutin et à observer le processus.

Autres idées :

A. Les élèves s'exerceront à voter dans le cadre d'un vote simulé en classe. Créez un bulletin contenant une question amusante et trois ou quatre choix de réponse (p. ex. sport, congé, aliment, émission de télévision ou groupe préféré). Montrez aux élèves à quoi ressemble un bulletin de vote et comment le remplir correctement. Distribuez les bulletins de vote et invitez chaque élève à se diriger derrière l'isoloir pour marquer son bulletin. Faites le décompte et révisez les termes « accepté » et « rejeté ». Communiquez les résultats du vote.

B. En groupes ou individuellement, demandez aux élèves de concevoir une affiche ou un document PowerPoint, un discours ou une présentation théâtrale afin d'encourager les gens à voter lors de l'élection provinciale. Les élèves doivent utiliser des images et des mots qui décrivent pourquoi il est important de voter. Ensuite, exposez les affiches dans l'école ou demandez aux élèves de présenter leurs travaux à leurs parents et amis.

C. Le vote en ligne pourrait être une façon d'améliorer le taux de participation. Quels sont les avantages et les désavantages possibles du vote en ligne? Est-ce que cette méthode est plus ou moins pratique? Est-elle plus ou moins coûteuse? Le vote sous la contrainte représente-t-il un risque? Le système serait-il plus ou moins sécuritaire? Discutez-en en classe ou demandez aux élèves de rédiger un texte sur le vote en ligne.

LEÇON 8 : LE VOTE

D. Dans le cadre des récentes modifications apportées à la *Loi électorale*, les jeunes de 16 et 17 ans éligibles de la Colombie-Britannique peuvent désormais s'inscrire pour faire partie de la liste des futurs électeurs. Une fois qu'ils auront 18 ans, les inscrits seront automatiquement ajoutés à la liste électorale provinciale. Cela leur permettra de recevoir des informations importantes d'Elections BC sur l'endroit, le moment et la manière de voter lorsqu'une élection provinciale est déclenchée. Passez en revue le processus d'inscription sur la liste des futurs électeurs à Elections BC (<https://elections.bc.ca/voting/voters-list/future-voters/>) et envisagez d'en faire une activité de classe.

E. Demandez aux élèves de prédire l'issue de l'élection du Vote étudiant ou de l'élection générale (p. ex. nombre de sièges, pourcentage des suffrages exprimés). Conservez ces prédictions et, après l'élection, révélez le nom de l'élève dont la prédiction était la plus juste.



Résumé : 10 min.

Faites une courte récapitulation sur le vote et sur la prise d'une décision. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Pourquoi est-il important d'avoir des élections justes et équitables?
- Êtes-vous prêt à voter? Pourquoi?
- Est-ce que les activités menées en classe, les événements pendant la campagne, la couverture des médias et les échanges en famille et avec les amis ont eu une incidence sur votre décision de voter pour un parti ou un candidat particulier? Réfléchissez à ce qui a influencé votre décision.
- Quel événement de la campagne a le plus attiré l'attention des médias? Pourquoi?
- Pourquoi pensez-vous qu'il est important de voter?

RESSOURCES EXTERNES

- Guide des élections de Vote étudiant
- Elections BC — www.elections.bc.ca

FICHE 8.1 : SE PRÉPARER À VOTER

1. Dans le cadre de cette campagne électorale provinciale, quel est l'enjeu que vous jugez le plus important et pourquoi?



2. À l'aide des journaux ou des sites internet des médias, réviser la position de chaque parti sur l'enjeu mentionné ci-dessus. Quel parti appuyez-vous et pourquoi?

3. Comparez les chefs des différents partis provinciaux. Lequel d'entre eux, selon vous, ferait un bon premier ministre et pourquoi?

4. Quel candidat local ferait, selon vous, un bon député pour votre circonscription électorale? Pourquoi?

ANALYSE POSTÉLECTORALE



Après la fermeture des bureaux de scrutin, le jour de l'élection, le personnel électoral compte les bulletins pour le bureau et communique le résultat à Elections BC, qui partagera les résultats finaux publiquement.

Le **nombre de sièges** est le terme employé pour désigner le nombre de représentants de chaque parti à l'Assemblée législative. Il représente le nombre de courses locales remportées par chaque parti. Les 87 sièges contestés reviendront au candidat, dans chacune des circonscriptions électorales, qui a obtenu le plus de votes.

Les **suffrages exprimés** indiquent le soutien total dont bénéficie un parti politique à l'échelle de la province. Il est exprimé en pourcentage et est calculé en divisant le nombre de votes obtenus par un parti par le nombre total de votes comptés. Dans le cadre de notre système électoral (système majoritaire uninominal à un tour), le nombre de sièges obtenus ne dépend pas des suffrages exprimés; cet élément n'a donc pas d'incidence sur l'issue du vote.

Le parti politique qui remporte le plus de sièges forme (généralement) le gouvernement et son chef devient le premier ministre. Si le parti au pouvoir compte plus de la moitié de tous les sièges (44 ou plus), il forme un **gouvernement majoritaire**. S'il en a moins de la moitié des

sièges (43 ou moins), il forme un **gouvernement minoritaire**.

Le parti qui arrive en deuxième place devient (généralement) l'**opposition officielle**. Tout autre parti est appelé parti d'opposition. Les partis d'opposition ont la responsabilité de remettre en question les décisions du gouvernement et exiger de ce dernier qu'il rende des comptes à la population. L'opposition officielle doit également se doter d'un cabinet fantôme dont les membres agissent à titre de critiques experts sur les dossiers ou les ministères du gouvernement gérés par chaque ministre du cabinet.

Afin d'adopter des **lois** ou des budgets, les projets de loi doivent obtenir l'aval de plus de la moitié des députés. Si le parti au pouvoir est un gouvernement minoritaire, il doit recueillir des appuis au sein des partis d'opposition ou auprès des députés indépendants pour adopter des lois.

Le **discours du Trône** décrit les plans et les projets du gouvernement. Le discours est prononcé par le lieutenant-gouverneur au début de chaque nouvelle session de l'Assemblée législative.

LEÇON 9 : ANALYSE POSTÉLECTORALE

GRANDE IDÉE

L'issue de l'élection a une incidence sur l'orientation future de la province et du gouvernement.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves devraient savoir ce qui suit :

- le fonctionnement du système électoral en C.-B.;
- la façon dont les résultats sont analysés en C.-B.;
- la différence entre un gouvernement majoritaire et un gouvernement minoritaire;
- les résultats du Vote étudiant et de l'élection générale, à l'échelle locale et provinciale.

Les élèves devraient être en mesure d'accomplir les tâches suivantes :

- évaluer comment les facteurs, les forces, les événements et les gens influencent les développements, les résultats ou les décisions;
- discuter de la façon dont les événements de la campagne ont influencé l'issue du vote;
- reconnaître l'importance de voter et d'être un citoyen actif et engagé.

RESSOURCES

- PowerPoint 9 : Analyse des résultats de l'élection
 - Vidéo : La démocratie parlementaire en Colombie-Britannique
 - Fiche 9.1 : Comparaison des résultats
 - Document 6.1 : Résultats de l'élection provinciale de 2017
 - Page des résultats du Vote étudiant en Colombie-Britannique (www.voteetudiant.ca/cb)
- (Les vidéos, diapositives et les versions numériques des activités sont disponibles au www.voteetudiant.ca/cb)

ACTIVITÉS

 **Amorce : 15 à 20 min.**

1. Annoncez les résultats du Vote étudiant à votre école. Qui a remporté le plus de votes? La course a-t-elle été serrée?

2. Comparez les résultats du vote dans votre école avec ceux des autres écoles de votre circonscription électorale. Les résultats sont-ils différents ou similaires? Est-ce que cela vous étonne? Pourquoi? Quel candidat a remporté le Vote étudiant dans votre circonscription? (Vous trouverez les résultats pour toutes les écoles à l'adresse suivante : www.voteetudiant.ca/cb).

3. Annoncez les résultats du Vote étudiant à l'échelle provinciale. Quel parti s'est révélé le plus populaire? Quel parti a remporté le plus grand nombre de sièges et qui forme le gouvernement? Êtes-vous surpris des résultats du Vote étudiant?

Note à l'enseignant : Vous devez attendre la fermeture des bureaux de scrutin officiels dans votre circonscription électorale pour annoncer les résultats du Vote étudiant. Les élèves qui sont des employés électoraux doivent promettre qu'ils garderont le secret.

 **Discussion : 5 à 10 min.**

Que pensez-vous de votre participation au Vote étudiant? Aimeriez-vous y participer à nouveau? Qu'avez-vous appris en participant à cette expérience?

 **Concepts essentiels : 15 min.**

À l'aide du PowerPoint 9 et/ou de la vidéo «La démocratie parlementaire en Colombie-Britannique», passez en revue les termes et concepts clés sur les résultats de l'élection : analyser, nombre de sièges, pourcentage de suffrages exprimés, participation électorale, gouvernement minoritaire, gouvernement majoritaire, opposition officielle, parti d'opposition, discours du Trône.

 **Mise en pratique : 25 à 40 min.**

1. À l'aide du site de Vote étudiant, du site d'Elections BC ou des sites des médias, demandez aux élèves de comparer les résultats du Vote étudiant et ceux de l'élection générale et de remplir la fiche 9.1 en groupes de deux ou en petits groupes.

2. Remplissez la fiche 9.1 en classe et lancez une discussion de clôture.

- Quels partis ont gagné ou perdu des sièges et pourquoi?
- Savez-vous quel parti formera le gouvernement? Y a-t-il une incertitude?
- Est-ce que les suffrages exprimés reflètent le nombre de sièges par parti? Sinon, est-ce que ce devrait être le cas?
- Les résultats de l'élection ont-ils donné lieu à des surprises ou à des déceptions?
- Est-ce que les résultats dans certaines régions ont beaucoup changé depuis la dernière élection? Dans l'affirmative, pourquoi?
- Est-ce que les résultats du Vote étudiant reflètent ceux de l'élection générale? Pourquoi?
- Quels sont les graphiques les plus efficaces pour représenter les différents types de résultats obtenus (p. ex. diagramme à bandes, diagramme à secteurs, graphique linéaire)?

Note de l'enseignant : Utilisez le document 6.1 pour comparer les résultats avec ceux de l'élection de 2017.

3. Comparez les reportages des sites de différents médias et des journaux locaux et régionaux pour brosser un tableau de l'issue de l'élection. Ensuite, lancez une discussion en classe : les différentes sources ont-elles rapporté les résultats de la même façon? Pouvez-vous déceler des propos subjectifs? Quels sont les groupes les plus satisfaits, ou les plus insatisfaits des résultats?

LEÇON 9 : ANALYSE POSTÉLECTORALE

✚ Autres idées :

A. Demandez aux élèves d'analyser, en petits groupes ou en équipe de deux, les résultats de l'élection générale et du Vote étudiant. Assignez à chaque groupe un point de comparaison différent et demandez aux élèves de faire une brève présentation ou un rapport. Certains élèves se pencheront sur l'analyse des résultats, d'autres les commenteront ou créeront des graphiques ou des tableaux.

Analyses suggérées :

- Nombre de sièges (élection générale c. Vote étudiant)
- Suffrages exprimés (élection générale c. Vote étudiant)
- Résultats des élections de 2017 et 2020 (nombre de sièges et suffrages exprimés)
- Comparaison des résultats par circonscription (élection générale c. Vote étudiant).

B. Une fois qu'un candidat est élu à l'Assemblée législative, il doit décider de la façon dont il reprendra les dossiers qui concernent sa circonscription. Demandez aux élèves d'écrire à leur nouveau député ou à leur député réélu au sujet d'un dossier qu'ils jugent prioritaire pour ce député et son parti (le cas échéant).

C. Les dernières élections provinciales ont donné un résultat très serré, les deux premiers partis terminant à quelques sièges l'un de l'autre - et aucun des deux partis n'ayant remporté suffisamment de sièges pour former un gouvernement majoritaire (Document 6.1). Il a fallu plus de six semaines après le jour du vote pour que le parti au pouvoir soit confirmé. Passez en revue les articles des médias de mai et juin 2017 pour raconter l'intrigue post-électorale et les divers événements clés. Sur la base des résultats de l'élection actuelle, un scénario similaire est-il possible? Pourquoi ou pourquoi pas?

D. Après l'élection, le premier ministre doit confirmer l'organisation des ministères et former son cabinet, composé des ministres responsables des différents ministères. Quels critères doit-il appliquer pour sélectionner les membres de son cabinet (p. ex. géographie, expérience, sexe, groupe ethnique, âge)? Suivez les nouvelles et analysez les décisions prises par le premier ministre.

E. Choisissez un candidat local dans votre circonscription électorale qui a obtenu un grand nombre de votes lors du Vote étudiant, mais qui n'a pas remporté de siège à l'Assemblée législative. Invitez le candidat à votre école. Faites le point sur la campagne et demandez-lui quels sont ses projets pour l'avenir.

F. Demandez aux élèves d'écrire quelques réflexions sur leur expérience du Vote étudiant. Posez les questions suivantes : Vous sentiez-vous prêt à voter le jour du Vote étudiant? Quelles ont été les activités les plus utiles pour vous préparer à faire votre choix? Quelles autres activités pourrait-on vous proposer à l'avenir? Pourquoi est-il important de voter? En quoi le vote contribue-t-il à façonner votre communauté et votre avenir?



Résumé : 5 min.

Faites une courte récapitulation sur l'issue de l'élection et la participation au programme Vote étudiant. Vous pouvez aussi demander aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Êtes-vous satisfait des résultats? Pourquoi?
- Votre participation au programme Vote étudiant a-t-elle incité un membre de votre famille à voter? Est-ce que son choix a été influencé?
- Les politiciens devraient-ils être tenus responsables des promesses qu'ils font pendant la campagne électorale?
- Selon vous, quelles seront les priorités du nouveau gouvernement de la Colombie-Britannique?
- Croyez-vous que l'Assemblée législative représente la diversité des résidents de la province?
- Comment pouvez-vous vous impliquer en politique pendant et entre les élections?

RESSOURCES EXTERNES

- Résultats de l'élection générale — www.elections.bc.ca *
- Résultats du Vote étudiant — www.voteetudiant.ca/cb
- Journaux et sites internet des médias

* (en anglais seulement)

FICHE 9.1 : COMPARAISON DES RÉSULTATS

Section A : les résultats de l'élection

1. Quel candidat a remporté le Vote étudiant dans votre circonscription? Quel pourcentage du vote a-t-il obtenu?
2. Quel candidat a remporté l'élection générale dans votre circonscription? Quel pourcentage du vote a-t-il obtenu?
3. Quel parti a remporté le Vote étudiant à l'échelle provinciale? Combien de sièges a-t-il obtenu? Quel pourcentage du vote a-t-il obtenu?
4. Quel parti a remporté l'élection générale? Combien de sièges a-t-il obtenu? Quel pourcentage du vote a-t-il obtenu?

Section B : le nouveau gouvernement

1. Le nouveau gouvernement forme-t-il un gouvernement minoritaire ou majoritaire? Comment le savez-vous? Expliquez votre réponse.
2. Qui sera le premier ministre? Comment le savez-vous? Expliquez votre réponse.
3. Qui deviendra le chef de l'opposition? Comment le savez-vous? Expliquez votre réponse.

FICHE 9.1 : COMPARAISON DES RÉSULTATS

1. Créez un graphique qui illustre les résultats du Vote étudiant dans votre circonscription. À l'aide du tableau ci-dessous, indiquez les candidats ou les partis en ordre du pourcentage des suffrages exprimés obtenus.

100 %									
90 %									
80 %									
70 %									
60 %									
50 %									
40 %									
30 %									
20 %									
10 %									

Candidat/Nom
du parti : _____

2. Créez un graphique qui illustre les résultats de l'élection générale dans votre circonscription. Au moyen du graphique ci-dessous, présentez les candidats ou les partis en ordre de pourcentage des suffrages exprimés.

100 %									
90 %									
80 %									
70 %									
60 %									
50 %									
40 %									
30 %									
20 %									
10 %									

POSSIBILITÉS D'ÉVALUATION

Il existe plusieurs façons d'évaluer l'apprentissage des élèves et leur participation aux activités de Vote étudiant. Vous trouverez dans la présente section des grilles d'évaluation, un questionnaire-bilan sur le gouvernement provincial et des approches qui vous permettront de procéder à une évaluation continue.

LE CAHIER ÉLECTORAL

Les élèves seront appelés à écrire régulièrement dans leur cahier électoral. Ce dernier peut servir d'outil d'évaluation au cours de la campagne ou comme outil d'évaluation cumulative. Les élèves peuvent faire le point sur les candidats, les événements et les enjeux de la campagne, et recourir aux questions des sections *Discussions* ou *Autres idées* pour réfléchir à certains sujets. Les élèves chercheront également des articles dans les journaux ou d'autres médias, ils les colleront dans leur cahier et formuleront leurs commentaires. Ce travail permet aux enseignants de suivre l'évolution des élèves tout au long de la campagne. Les enseignants peuvent adapter ce travail, notamment en fonction des champs d'intérêt ou des besoins de la classe. Les cahiers peuvent être évalués chaque jour, chaque semaine ou à la toute fin.

BANQUE DE NOUVELLES

Demandez aux élèves de créer une banque d'informations dédiée à l'élection comprenant à la fois des reportages et des articles d'opinion. Pour chaque reportage, ils devront rédiger un résumé et répondre aux questions de consolidation. Voir la leçon 4.

DISCUSSIONS EN CLASSE

Le débat et le dialogue, dans un cadre où l'on favorise la pensée critique et le respect, sont d'excellentes façons de faire naître de nouvelles idées. La politique fait justement une large place aux débats où les opinions contradictoires peuvent s'exprimer. Les enseignants doivent donc permettre aux élèves de remettre en question les opinions de leurs camarades, de façon respectueuse. Les élèves peuvent également être évalués en fonction de leur participation aux discussions en classe.

JOURNAL/CAHIER D'APPRENTISSAGE

Vous pouvez demander aux élèves de tenir un journal et y faire une synthèse des leçons ou tout simplement y compiler leurs devoirs, la tenue d'un journal est un excellent moyen pour les étudiants d'interpréter et de consolider leur apprentissage. Pensez à utiliser les questions proposées dans les plans de leçon.

JOURNÉES DU VOTE ÉTUDIANT

Les élèves responsables d'organiser la journée du Vote étudiant peuvent être évalués en fonction de leur performance et de leur engagement à tenir une élection libre et équitable au sein de l'école.

GUIDE DES ÉLECTEURS

Demandez aux élèves de faire une brochure ou un article multimédia à partager avec les membres de leur famille ou leurs tuteurs au sujet des élections provinciales pour les aider à se sentir prêts à voter. Les élèves peuvent incorporer des informations sur leur circonscription électorale, les partis et les candidats, ainsi que les principaux enjeux. Il devrait également inclure des informations sur les endroits où ils peuvent voter et les pièces d'identité jugées acceptables.

CAHIER ÉLECTORAL

Vous devrez créer votre propre cahier pour faire le point sur les candidats, les événements et les enjeux de la campagne et pour raconter votre expérience.

Votre cahier électoral devrait inclure de l'information sur les élections provinciales, telle que :

- Le programme Vote étudiant
- Les chefs de parti et leur plateforme
- Les candidats locaux
- Les débats ou événements de campagne
- Enjeux électoraux clés
- Les résultats des sondages d'opinion
- Les raisons pour lesquelles il est important de voter
- Les tendances du vote au Canada et en Colombie-Britannique
- Les façons d'améliorer la participation aux élections
- Des articles éditoriaux appuyant un parti, un chef ou un candidat
- Les résultats du Vote étudiant
- Les résultats de l'élection générale

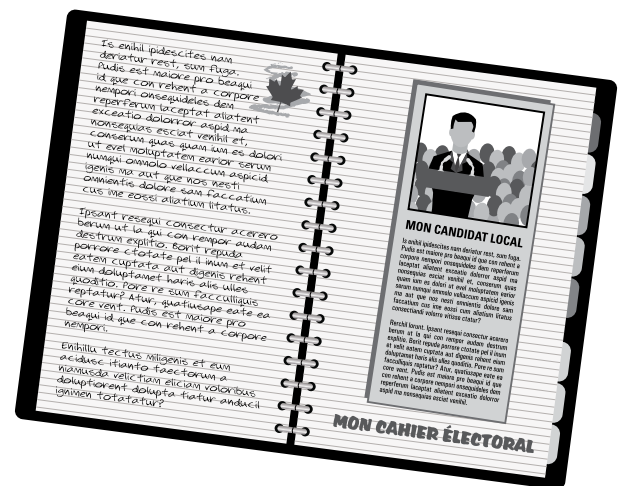
Votre cahier devrait contenir un minimum de 10 artefacts. Vous pouvez créer un cahier papier ou digital. Des exemples d'outils multimédias incluent: Pinterest, Prezi, Padlet, Google Docs.

Votre cahier peut également contenir ce qui suit :

- Page titre/couverture
- Introduction à l'élection (votre perspective ou réflexion)
- Articles (sur la participation électorale, les candidats locaux, recommandation d'un candidat, etc.)
- Résumés des bulletins de nouvelles
- Photographies
- Liens vers des sites internet
- Littérature sur campagne
- Caricatures politiques
- Réflexions personnelles

Pour chaque article, résumé de bulletins de nouvelles, photographie ou caricature, répondez aux cinq questions suivantes.

- Sur qui porte l'article, la caricature ou la nouvelle?
- Quel est le sujet de l'article, de la caricature ou de la nouvelle? Où a lieu la nouvelle?
- Est-ce que ce lieu est important? A-t-il été choisi intentionnellement?
- À quel moment cet événement a-t-il eu lieu? Ce moment est-il important ou pertinent?
- Pourquoi avoir choisi cet article, cette image ou cette caricature pour votre cahier?



GRILLE ÉVALUATION DU CAHIER ÉLECTORAL

	Mauvais	Limité	Satisfaisant	Compétent	Excellent
Fait preuve de compétences associées à l'enquête raisonnée.	Le recours aux outils et aux stratégies de recherche pour mener une enquête raisonnée est minimal.	Le recours aux outils et aux stratégies de recherche pour mener une enquête raisonnée est limité.	Le recours aux outils et aux stratégies de recherche pour mener une enquête raisonnée est adéquat.	Le recours aux outils et aux stratégies de recherche pour mener une enquête raisonnée est juste.	Le recours aux outils et aux stratégies de recherche pour mener une enquête raisonnée est exhaustive.
Fait preuve des compétences associées à la pensée critique.	L'évaluation de la validité de l'information en fonction du contexte, des préjugés, des sources, de leur objectivité, des faits ou de leur fiabilité est minimale.	L'évaluation de la validité de l'information en fonction du contexte, des préjugés, des sources, de leur objectivité, des faits ou de leur fiabilité est incomplète.	L'évaluation de la validité de l'information en fonction du contexte, des préjugés, des sources, de leur objectivité, des faits ou de leur fiabilité est adéquate.	L'évaluation de la validité de l'information en fonction du contexte, des préjugés, des sources, de leur objectivité, des faits ou de leur fiabilité est juste.	L'évaluation de la validité de l'information en fonction du contexte, des préjugés, des sources, de leur objectivité, des faits ou de leur fiabilité est exhaustive.
Fait preuve des compétences associées à la compréhension des médias.	- L'analyse de l'incidence des différentes formes de médias est minimale. - L'évaluation de la complexité et des lacunes de l'information fournie est inexacte. - La distinction entre des généralisations justes et des simplifications excessives qui se révèlent trompeuses témoigne d'une compréhension nettement insuffisante.	- L'analyse de l'incidence des différentes formes de médias est incomplète. - L'évaluation de la complexité et des lacunes de l'information fournie est confuse. - La distinction entre des généralisations justes et des simplifications excessives qui se révèlent trompeuses est vague.	- L'analyse de l'incidence des différentes formes de médias est adéquate. - L'évaluation de la complexité et des lacunes de l'information fournie est générale. - La distinction entre des généralisations justes et des simplifications excessives qui se révèlent trompeuses est efficace.	- L'analyse de l'incidence des différentes formes de médias est juste. - L'évaluation de la complexité et des lacunes de l'information fournie est habile. - La distinction entre des généralisations justes et des simplifications excessives qui se révèlent trompeuses est précise.	- L'analyse de l'incidence des différentes formes de médias est exhaustive. L'évaluation de la complexité et des lacunes de l'information fournie est inspirée. - L'identification des complexités et des divergences dans les informations est perceptive. - La distinction entre des généralisations justes et des simplifications excessives qui se révèlent trompeuses témoigne d'une réflexion approfondie.
Fait preuve des compétences associées à la compréhension orale, textuelle et visuelle.	- Le vocabulaire est trop général ou inexact. La syntaxe est approximative. - La syntaxe n'est pas maîtrisée. - La rédaction témoigne d'une faible maîtrise des règles de grammaire et le texte est composé de façon aléatoire.	- Le vocabulaire est imprécis, simpliste ou inapproprié. La syntaxe est maladroite. - La syntaxe est maladroite. - La rédaction témoigne d'une maîtrise approximative des règles de grammaire et la composition du texte manque d'efficacité.	- Le vocabulaire est général et convenu. - La syntaxe est adéquate et directe. - La syntaxe est maîtrisée et efficace. - La rédaction témoigne d'une maîtrise adéquate des règles de grammaire et le texte est composé de façon adéquate.	- Le vocabulaire est contrôlé et efficace. La syntaxe est appropriée et précise. - La syntaxe est maîtrisée et efficace. - La rédaction témoigne d'une maîtrise juste des règles de grammaire et le texte est organisé adéquatement.	- Le vocabulaire est précis et bien choisi. - La syntaxe est adéquate et bien maîtrisée. - La rédaction témoigne d'une solide maîtrise des règles de grammaire et le texte est composé de façon judicieuse.

GRILLE ÉVALUATION DES DISCUSSIONS

Critères	Acquisition de la compétence en cours	Compétent	Aptitude supérieure
Appropriation de l'exercice/ leadership/ expression orale	- Participe rarement aux discussions : écoute, mais n'y contribue pas souvent. - Aucune rétroaction constructive formulée.	- Participe assez activement à la conversation, formule quelques commentaires. - Tente de formuler une rétroaction constructive, à l'occasion.	- Participe toujours activement à la conversation et intervient fréquemment. - Formule une rétroaction constructive dans le but d'aider ses camarades.
Raisonnement de vive voix	- Les contributions verbales à la discussion sont plus souvent fondées sur une opinion ou des arguments imprécis que sur des idées réfléchies ou des positions fondées sur des faits. - Peu d'efforts déployés pour établir des liens avec des enjeux contemporains, voire aucun. - Les commentaires ou questions laissent entendre une difficulté à suivre une argumentation plus complexe.	- Les positions ou arguments exprimés de vive voix sont raisonnables et la plupart du temps étayés par des faits. - Efforts déployés pour établir des liens avec des événements ou des enjeux contemporains. - Les commentaires ou questions laissent entendre que l'élève essaie de suivre une argumentation plus complexe.	- Les positions ou arguments exprimés de vive voix sont raisonnables et toujours étayés par des faits. - Approfondit souvent les échanges en allant au-delà du texte et établit des liens avec des événements ou des enjeux contemporains. - En général, les commentaires et idées aident le groupe à mieux comprendre les concepts présentés.
Comportement	- Le discours et le comportement de l'élève trahissent son manque de respect pour le processus ou la classe. - A parfois recours à des attaques personnelles lorsqu'il n'est pas d'accord avec d'autres. - Peut parfois mâcher de la gomme en parlant. - L'élève a texté ou s'est désintéressé des discussions à plus d'une reprise.	- Peut parfois dominer la discussion. - À une occasion, l'élève mâchait de la gomme en parlant. - L'élève a texté ou s'est désintéressé des discussions à au moins une occasion.	- L'élève échange des idées de façon respectueuse et encourage les autres à faire de même. - Ne domine pas la discussion. - Ne mâche jamais de gomme en parlant. - Ne texte jamais et ne se désintéresse jamais des discussions.
Écoute	- N'écoute pas toujours bien, comme le prouvent les questions ou les commentaires répétés ou les raisonnements illogiques. - Peu de réponses formulées dans le cadre des discussions ou des faits présentés par d'autres.	- Écoute généralement bien et vérifie s'il a bien compris en posant des questions et en établissant des liens avec des commentaires antérieurs. - Répond parfois aux idées et aux questions formulées par d'autres participants.	- Écoute toujours activement ce que les autres ont à dire, comme le prouvent les commentaires visant à étoffer et à préciser les commentaires formulés ou à y répondre. - Peut faire preuve d'une bonne écoute en intégrant les commentaires des autres dans son propre travail (rédactions, projets, etc.). - Répond souvent aux commentaires des autres.

